

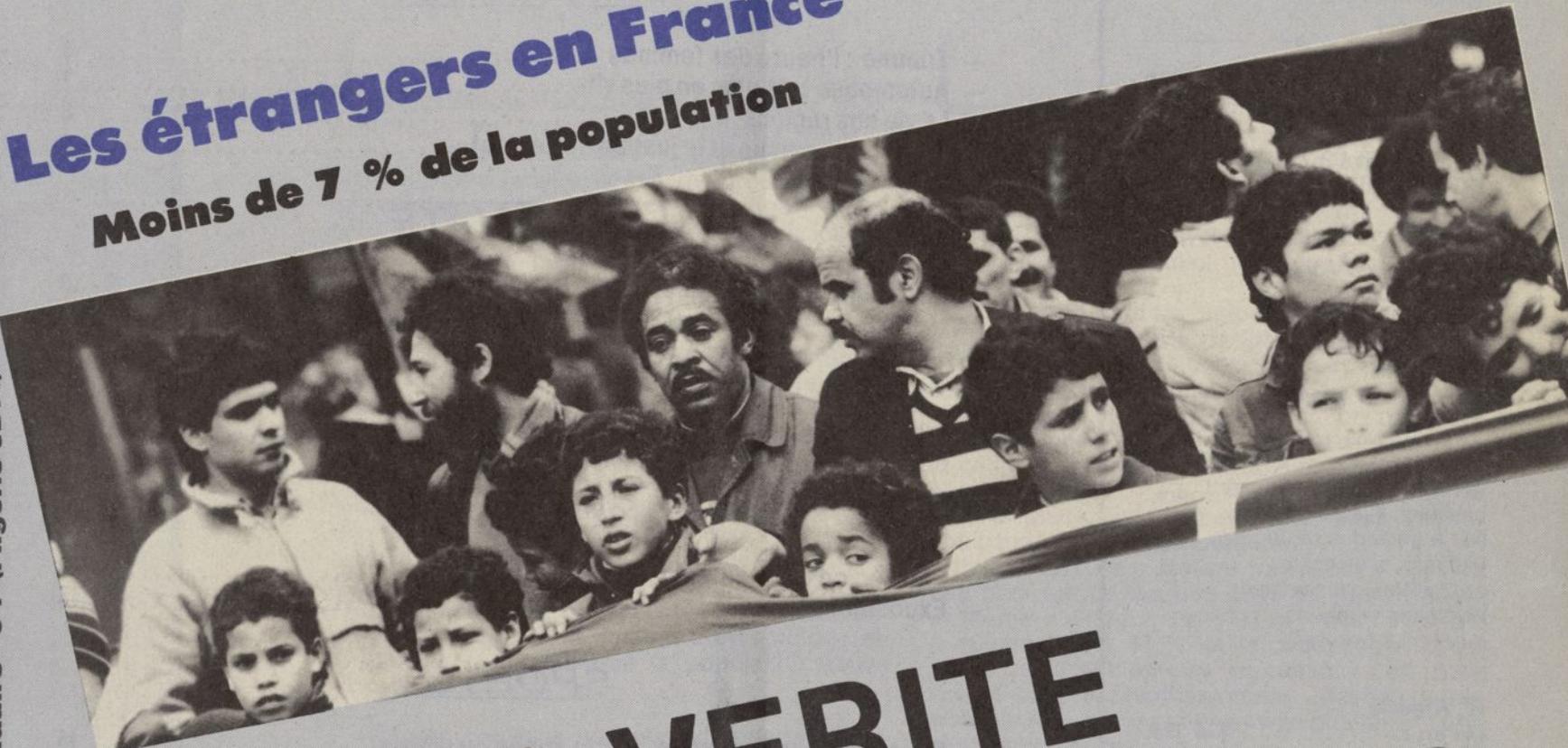
la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

Les étrangers en France

Moins de 7 % de la population



LA VERITE
PAR LES CHIFFRES

• **Tribune :**
L'heure des femmes...

• **Ferguène : cette année
ou jamais**



la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

• Commission
partitaire n° 84700

■ Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe
Hebdomadaire

■ Directeur de la
publication

Abdelkrim SOUICI

■ Rédaction - Administration

3, rue Joseph Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
CCP : 22 632 27 Paris

■ Bureau d'Algér

Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Algér
CCP : 30 20 Algér

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ Algérie :

Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ France et autres pays :

Un an : 190 ff
Six mois : 100 ff

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abonnements,
aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ Cadet Photocomposition
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

N° 75 du 29 février 1975

LA VERITE PAR LES CHIFFRES

- * recensement 1982 : moins de 7 % d'étranger en France. (p. 4)
- * Chiffres et statistiques (Editorial P. 3)

EMIGRATION

— Tribune : l'heure des femmes	5
— Automobile : de plus en plus vite	7
— La vie des régions	8
— Le racisme qui tue et la justice qui absout	8

ACTUALITE

— L'actualité de la semaine	9 - 10
-----------------------------------	--------

ISLAM

— L'Islam d'hier et de toujours	11 - 12
---------------------------------------	---------

MAGAZINE

— Petit-écran : « Exils » sur TF 1	13
— Expositions-livres	14

SPORTS

— Boxe - Mourad Ferguène : cette année ou jamais	15
— l'actualité sportive	16

A nos lecteurs

Pour des raisons techniques et de diffusion, La Semaine sera datée désormais du mercredi et non du jeudi comme précédemment.

Nous rappelons, à cette occasion, que tout courrier destiné à la rédaction doit être adressé au rédacteur en chef. La Semaine, 3, rue Joseph Sansbœuf, 75008 PARIS.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse Pays
Ville

Je règle aujourd'hui la somme de (*)

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*)

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'information de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

Chiffres et statistiques

Les résultats du dernier recensement de la population en France (1982) publiés récemment confirment nombre d'affirmations que nous n'avons jamais cessé de proclamer ici. Ils remettent « les pendules à l'heure » aussi bien en ce qui concerne l'ensemble de la population étrangère vivant en France, que pour ce qu'il en est réellement de la Communauté algérienne.

Les étrangers vivant en France sont moins nombreux qu'on le disait. La différence n'est pas mince : elle décompte 780 000 étrangers de moins que les chiffres « officiels » habituellement véhiculés ici ou là. De plus, cette population immigrée n'est, proportionnellement, guère plus importante qu'il y a cinquante ans. Elle représente moins de 7 % de la population totale se trouvant sur le territoire français. Ce recensement confirme, également, que le taux de chômage est nettement plus élevé parmi la main-d'œuvre immigrée (1 800 000) qu'au sein de la population active française.

Pour en rester à ces considérations globales, l'immigration s'est accrue, en France, de près de 238 000 personnes entre 1975 et 1982. Si l'on prend en considération le fait que « 90 000 enfants étrangers naissent chaque année en France depuis 1974 » comme le signale le journal du Syndicat de la magistrature, c'est la démonstration que la population immigrée en France diminue.

Les constatations qui se dégagent des statistiques du recensement 1982 confortent tout particulièrement les analyses que nous avons rendues sur l'évolution de la Communauté algérienne. Celle-ci connaît une tendance marquée à la diminution surtout si l'on tient compte de la seule population active. Cette dernière se trouve comprise parmi les 662 519 titulaires du « certificat de résidence pour Algériens », femmes et retraités compris, ainsi que les nationaux qui ont définitivement quitté la France mais dont le titre de séjour continue d'être comptabilisé... par la statistique.

Depuis l'arrêt de l'immigration, par décision du gouvernement algérien en 1973, l'on évalue à 10 000 par an le nombre de retours définitifs au pays. Malgré la tendance au regroupement familial favorisant et se conjuguant aux naissances, la population algérienne régresse en proportion par rapport à l'ensemble de la population immigrée.

Les retours au pays sont favorisés, tout d'abord, par les mesures incitatives prises par le gouvernement algérien. Grâce à toute une panoplie de décisions administratives, fiscales, socio-éducatives et économiques, les plus grandes facilités sont consenties aux « candidats au retour », celui-ci demeurant totalement volontaire.

Le second facteur important, incitatif au retour, est représenté par les larges possibilités d'emploi et d'activité offertes au pays.

L'Algérie a créé en 1983 plus de 130 000 emplois. Elle a programmé la création de plusieurs centaines de milliers d'autres dans le cadre du nouveau plan quinquennal. Depuis quelques années déjà, elle est importatrice de main-d'œuvre, tant à partir des pays limitrophes que de pays plus lointains.

Par ailleurs, le statut du travailleur y est l'un des plus favorables des pays du Tiers monde et même d'ailleurs. En 1983 la masse salariale a augmenté de 17 % et la production industrielle de 10 % bien que les capacités en place soient encore insuffisamment utilisées faute, notamment, de main-d'œuvre qualifiée suffisante en nombre.

Tous ces facteurs concourent, et doivent très probablement concourir, toujours davantage, à favoriser le retour au pays des Algériens immigrés en France.

Ceux-ci y sont d'autant plus sensibles que le climat en France s'est considérablement dégradé en défaveur de notre Communauté. Elle est la plus lourdement frappée par le chômage qui touche près de 30 % de la population active. A ce constat s'ajoutent tous les effets de conditions de vie désastreuses (logement, éducation, culture) qui causent, socialement, les destructions les plus graves au sein de la famille algérienne immigrée.

Comme si tout cela ne suffisait pas, il a fallu que viennent s'y ajouter la discrimination et le racisme, mettant en danger tout spécialement la communauté algérienne. Il ne se passe pas de semaine où cette communauté n'est pas victime d'une hostilité insidieusement entretenue. Nous avons fait le compte que depuis deux ans, il tombe un Algérien tous les 15 jours, victime du racisme.

Ça, aussi, c'est une statistique !

LES ETRANGERS EN FRANCE

La vérité par les chiffres

Le nombre des étrangers en France, ce fut, ces dernières années et, particulièrement, ces six derniers mois, objet de polémique politique. Que n'a-t-il fait couler d'encre et de salive !

Le ministère de l'Intérieur avait recensé environ 4 500 000 étrangers en France. L'extrême droite affirma aussitôt qu'il y en avait en réalité plus de 6 000 000, soit plus de 10 %. La France était envahie par les étrangers. Les Français seraient bientôt étrangers chez eux ou, plus vulgairement dit, seraient « bouffés » par les étrangers.

Et puis voilà que les premiers résultats du recensement de 1982 sont rendus publics. Il n'y a en France que 3 680 000 étrangers, y compris les 43 840 Allemands, les 50 200 Belges et les 321 440 Italiens qui, en vertu des règles de la C.E.E., ne sont pas vraiment considérés comme étrangers et, en tout cas, pas comme des travailleurs immigrés. Soit 6,8 % de la population totale.

La vérité par les chiffres : rien de mieux pour baisser le caquet de ceux qui, faute de programme politique, avaient fait du nombre des

étrangers un cheval de bataille et un épouvantail destiné à s'assurer des suffrages en jouant sur le réflexe de peur des bons Français.

6,8 % : on est bien loin de cette monstruosité qu'on appelle le seuil de tolérance, fixé par de pseudo-sociologues à 12 %.

Voilà donc les pendules remises à l'heure, dégonflées comme baudruche les assertions des patrons de l'extrême-droite.

Bayé, aussi, l'autre épouvantail brandi par cette même extrême-droite et complaisamment repris par certains : la France menacée par la

démographie galopante des Maghrébins.

Ces chiffres suffiront-ils à ramener certains hommes politiques à la raison ? On peut en douter, car la haine des immigrés est l'un des maux français les plus constants dans le temps. Une preuve ? En 1936, Marius Moutet, député socialiste, écrivait : « La France n'a pas de politique à l'égard de l'immigration étrangère ; je veux dire qu'elle n'a pas une politique continue, cohérente, présentant le caractère permanent d'une doctrine, de principes, dont la législation serait l'application.

(...) Après avoir largement ouvert les portes de la France à une émigration massive de travailleurs étrangers, on les a, non moins massivement, refoulés par tous les moyens, même les plus blamables. » C'était en 1936. Autres temps, mêmes mœurs !

Meziane About

L'Institut National Français des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) vient de rendre publics les premiers résultats du recensement effectué en 1982. Il en ressort qu'au mois de mars 1982, la population étrangère en France s'élève à 3 680 000. Ce chiffre se situe nettement en deçà des 4 223 000 dénombrés par le ministère de l'Intérieur au 31 décembre 1981, ou des 6,5 millions avancés par les groupes d'extrême-droite pour, on le sait, alimenter leurs incessantes campagnes de racisme et de xénophobie.

Les résultats de l'INSEE font apparaître que les étrangers en France représentaient, en 1982, 6,8 % de la population totale soit presque le même pourcentage qu'en 1931 (6,6 %).

Le rapport de l'INSEE analyse également différents aspects de la présence en France de chaque communauté étrangère. Ainsi, en ce qui concerne les Algériens, qui sont généralement implantés (2 sur 3) dans les régions de l'Ile de France et de Rhône-Alpes - Côte d'Azur, le pourcentage de leur présence a diminué de 6,6 points entre 1975 et 1982.

Autre précision qui touche à l'emploi : le nombre de chômeurs étrangers en France a triplé entre 1975 et 1982 pour dépasser le chiffre de 218 000. Le rapport de l'INSEE indique que ce sont les travailleurs algériens qui sont le plus souvent touchés par le chômage (21,9 % par rapport à l'ensemble des travailleurs en chômage).

Ces chiffres rétablissent une vérité difficilement contestable lorsqu'on sait le sérieux d'un recensement et la compétence de l'INSEE.

méfiance, conditions de logement). Les chiffres établis par le ministère de l'Intérieur à partir des secondes sont moins détaillés (nationalités et résidences), plus fréquents (annuelles) et sans doute surestimés, les formalités d'entrées et de permis de séjour faisant l'objet de plus de soins que les formalités de sortie ou de transcription de décès.

* Dispositions récentes concernant l'immigration (septembre 1982)

Compte tenu de la situation de l'emploi, la suspension de l'immigration demeure maintenue. Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ont été redéfinies par la loi du 29 octobre 1981. L'immigration familiale reste réglementée par le décret du 29 avril 1976. Elle est reconnue comme un droit sous réserve de certaines conditions. La situation de l'emploi n'est plus opposable aux conjoints et aux enfants des travailleurs étrangers suite à l'arrêté du 5 août 1981. La loi du 17 octobre 1981 contient deux types de dispositions, les unes visant à sanctionner les employeurs de main-d'œuvre clandestine, les autres à protéger cette même main-d'œuvre. Enfin la circulaire du 25 novembre 1981 supprime le dispositif financier dit « d'aide au retour », institué le 30 mai 1977.

Les actifs étrangers résidant en Ile-de-France par catégories socio-professionnelles - 1975 (estimation par défaut)

Groupe socio-professionnel	Effectifs d'étrangers	%	Proportion d'étrangers par groupe socio-professionnel
	Actifs (milliers)		
Agriculteurs (exploitants et salariés)	5,3	0,9	14,8
Patrons de l'indust. et du commerce	17,4	2,9	6,2
Professions libérales, cadres sup.	23,7	3,9	4,4
Cadres moyens	23,7	3,9	2,9
Employés	49,5	8,2	4,3
Ouvriers	410,0	67,7	27,2
dont : manœuvre, ouvrier spécial	260,0	42,9	36,0
Personnel de service	69,1	11,4	19,4
Autres	6,8	1,1	5,9
Ensemble	605,6	100,0	12,6

Les étrangers en Ile-de-France au 31.12.81 (estimation par excès)

Département	Enfants de moins de 16 ans (1)	Total des étrangers (1)	% par rapport à la population totale
Ville de Paris	60,0	429,1	19,7
Seine-et-Marne	24,6	96,0	10,9
Yvelines	36,0	150,5	12,6
Essonne	28,2	101,2	10,3
Hauts-de-Seine	30,0	210,7	15,2
Seine-Saint-Denis	25,0	223,1	16,9
Val-de-Marne	25,0	239,6	20,1
Val-d'Oise	32,7	120,0	13,1
Région Ile-de-France	261,5	1 570,2	15,6
France entière	888,0	4 223,9	7,8

Nationalité des étrangers résidants en Ile-de-France Recensement 1975 (estimation par défaut)

Pays d'origine	Effectifs (milliers)	% Ile-de-France	Pays d'origine	Effectifs (milliers)	% I-F
	France		France		France
Portugal	318,5	42,4	Allemagne	11,3	26,2
Algérie	246,2	34,6	Royaume-Uni	11,2	45,1
Espagne	126,9	39,2	Belgique	11,0	19,6
Italie	85,2	18,4	Turquie	10,0	19,8
Maroc	81,9	31,5	Suisse	7,1	25,3
Tunisie	56,7	40,5	Hollande	4,1	37,2
Yougoslavie	34,3	48,9	Luxembourg	0,7	21,6
Pologne	18,0	19,2	Autres pays	133,0	57,4
			Total	1 156,1	33,6

La population étrangère dans l'Ile-de-France

En 1975, 1 156 000 étrangers ont été recensés en Ile-de-France, soit 34 % de la population étrangère vivant en France. Les Portugais, Algériens et Espagnols sont les plus nombreux.

En 1979, 42 % des salariés étrangers travaillaient dans le bâtiment et le génie civil. Cette proportion n'était que de 28 % dans l'ensemble de la France. En Ile-de-France, c'est à Paris et dans le Val-de-Marne que le nombre d'étrangers et leur pourcentage dans la population totale sont les plus importants. Parmi eux, plus de 26 000 enfants de moins de 16 ans, dont une grande majorité vivant à Paris.

DEFINITIONS

* Dénombrement des étrangers

On dispose pour dénombrer les étrangers vivant en France, d'une part des recensements de la popula-

L'heure des femmes

A la veille de la célébration de la Journée Internationale de la Femme il est toujours de bon ton, sinon opportun, de s'interroger sur la situation ; occasion trop rare d'ailleurs de faire un bilan féminin mondial. La mobilisation que cette journée entraîne en général au niveau des médias et auprès de toutes les volontés qui œuvrent pour une réelle promotion de la femme, permet ainsi une large sensibilisation à ses problèmes, et en tout cas nous rappelle, si besoin était, qu'ils sont loin d'être résolus partout, et que la vigilance reste de rigueur.

Pour nous Femmes Algériennes le 8 Mars est avant tout l'occasion de saluer toutes nos sœurs combattantes et de rendre hommage à la mémoire de celles qui ont payé l'indépendance au prix de leur vie.

Mais cette journée doit aussi nous interpeler, justement, sur la continuité que nous Femmes Algériennes Emigrées donnons au mouvement révolutionnaire ainsi engagé.

La récente tenue des Assemblées Régionales a permis de constater encore, l'insuffisance du secteur féminin au sein de l'AAE. Les adhérentes sont peu nombreuses, mais leur nombre pourrait presque être honorable si effectivement la plupart d'entre elles participaient aux activités de l'AFA, et de l'AAE en général. La première interrogation réside en fait sur ce constat de manque de participation. Il n'est pas nouveau. Aussi il est peut-être temps de sortir des sentiers battus et des conceptions trop longtemps débattues. Il faut arriver à cerner les difficultés qui entravent notre action afin que nous abordions avec lucidité la situation réelle de notre organisation AFA. Le faire sans complaisance n'est vraiment plus une qualité à remarquer mais un devoir qui nous incombe, tant il est vrai que le triumphalisme verbal s'incline toujours devant la réalité.

La refonte des structures de l'AAE avait pourtant été à l'origine d'une dynamique nouvelle, même au sein de l'AFA. Notre effectif s'était accru, avec un rapport non négligeable de jeunes femmes séduites par la mise en place d'un cadre d'expression rénové qui faisait de l'initiative presqu'une exigence. Mais peut-être bien que cette ambiance de renouveau n'a pas pu, ou pas su, répondre aux attentes des femmes, ou n'a pas adapté ses moyens d'action à ses ambitions. Aussi des insuffisances persistent, imputées pour une large part aux responsabilités familiales et donc à l'indisponibilité des femmes. Ceci est tout à fait vrai mais ne doit cependant pas être invoqué à l'excès et devenir un justificatif permanent que certains esprits seraient tentés d'utiliser pour cautionner l'image figée dont on nous affuble.

D'autant que les bilans régio-

naux ont révélé des réalisations positives, même modestes, qui ont vu la participation d'un certain nombre de familles. Cela montre, d'une part que des militantes actives existent pour s'investir, et d'autre part que les femmes sont susceptibles d'être mobilisées. Reste que la concrétisation de résultats probants est conditionnée par une réelle prise en charge du problème féminin dans son ensemble. Elle est aussi fonction d'une volonté effective qui leur permette une pleine participation au sein de l'organisation, par la prise en considération de leurs besoins, leurs aspirations, leurs motivations. Dans les nouvelles structures, trop souvent les femmes élues se sont vu confier uniquement le domaine des activités féminines et de l'action sociale. C'est une évidence difficile à ne pas remarquer. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que nous maîtrisons difficilement notre propre secteur. Alors manque de moyens ? C'est un argument tellement utilisé qu'il en devient banal. Nous ne pouvons cependant le nier car il est l'obstacle majeur pour une action efficace au sein de la communauté féminine. Nos ressources humaines étant faibles, favoriser l'esprit de créativité et d'initiative restera vain, si, une fois les actions engagées, aucune logistique matérielle ne vient aussi les soutenir. La conséquence la plus grave de cet état de fait est le manque de crédibilité qui risque d'en découler.

AMELIORER L'ACTION

Manque de moyens ? Manque d'audace aussi, manque d'un véritable projet socio-culturel qui nous concerne, manque d'une stratégie d'action cohérente définie par nous, issus d'aspirations communes et soumise à une coordination permanente. Promouvoir la place de la femme dans notre organisation c'est aussi solliciter sa contribution sur ce plan là. Améliorer notre action ce n'est pas seulement programmer plus de réunions, mais permettre le regroupement de toutes les potentialités existantes pour favoriser la novation, devenue nécessaire relance pour nous conformer à la nouvelle donne démographique de notre émigration : 60 % de notre jeunesse au

masculin et aussi au féminin à moins de 20 ans. Il faudrait aussi doter la structure féminine de l'organisation d'une formation solide tant sur les règles d'intervention et d'animation qui doivent être les siennes, que pour développer sa conscience politique afin que cette conscience soit la toile de fond de toutes les activités, dont le compte rendu doit refléter les réelles préoccupations des femmes et non pas le menu des réjouissances ou du goûter offerts.

Les jeunes ne seront attirées que si les réelles préoccupations des femmes sont posées, que si elles participent concrètement à la réalisation de projets qui s'inscrivent dans un programme précis et non pas à des actions ponctuelles fonction des exigences du moment et sans prolongement parce que sans suivi. Si notre objectif, qui est d'intéresser le plus de femmes possible à l'AFA est facile à fixer, reste encore à tracer l'itinéraire d'approche.

Aujourd'hui l'AFA se voit limiter à des activités féminines qui de plus en plus s'assimilent à l'action sociale et on voit mal le rôle politique qui doit être le sien. Et le fait est qu'on se conforte presque dans cette définition étiquetée de notre rôle qui nous enferme dans un périmètre de compétence restreint.

Privilégier l'action en faveur de la jeunesse suppose aussi que ce soient les problèmes de la jeunesse dans son ensemble qui soient visés, sans oublier la jeunesse féminine qui a des aspirations légitimes qu'il ne faudrait pas occulter sous pré-

Une réunion de travail et d'information a été tenue, la semaine dernière, par le comité des femmes de Valence en présence de plus de 50 personnes et de Mme Ahmouda Hassnia, déléguée régionale à l'action féminine et membre

texte de non-ingérence dans les mentalités familiales, ou de respect des traditions qui deviennent un fourre-tout bien commode pour tous les esprits rétrogrades. L'omission n'est pas permise ici quand on sait que des pratiques encore trop souvent usitées à l'encontre des filles entraînent le plein épanouissement de leur personnalité quant elles ne l'annihilent pas complètement. Sinon quelle contradiction que de présenter la femme comme garante de l'équilibre de la cellule familiale et de laisser, dans le même temps, le champ libre à trop de médias et d'associations qui cherchent à s'approprier l'éducation de notre jeunesse féminine pour lui inculquer une idéologie et des principes aux antipodes de nos référents socio-culturels et de nos intérêts. Les termes de chômage, de désœuvrement, de délinquance etc. renvoient souvent à une image de jeunes gens. Les jeunes filles sont aussi confrontées à ces problèmes et beaucoup d'entre elles subissent dans le même temps un enfermement psychologique qu'il faut oser aborder car l'évolution et la conscientisation ne sont suspectes que pour ceux qui n'ont pas saisi le sens de la révolution.

Ainsi la faiblesse de nos effectifs, la vision traditionnaliste à laquelle trop souvent encore certains esprits se réfèrent histoire de se rassurer, sont peut-être des handicaps mais nullement un attribut qui nous définit. Ces signes pathologiques de notre malaise doivent trouver remède à l'AFA. Car lorsque la volonté existe, si tout n'est pas permis tout devient possible. C'est en tous les cas une thérapeutique à notre portée et que nous pouvons nous prescrire.

Alors bientôt le 8 mars ; cette journée internationale de la Femme devra être l'occasion, à la fois de faire la fête avec et pour les femmes, mais aussi de susciter des carrefours de réflexion car nous aussi nous avons encore à définir l'identité réelle que nous voulons affirmer. La spécificité que nous revendiquons doit concerner l'adaptation de nos actions aux données du terrain, et être donc seulement une question de forme. Car à trop spécifier, personnes, problèmes, solutions, on finit par asseoir des différences. Et à notre égard différence est encore trop souvent synonyme d'infériorité.

**Habiba Ouggah
Orléans**

du conseil national de l'U.N.F.A.

Rappelons qu'une permanence réservée aux femmes se tient tous les mardis de 14 h à 16 h 30 au local de l'A.A.E. - 6, Allée H. Taine - Valence.



ALGERIENS RESIDANT A L'ETRANGER

CECI VOUS CONCERNE

La Banque Nationale d'Algérie a le plaisir de vous informer de la possibilité d'ouverture, en Algérie, de comptes devises convertibles, en faveur des nationaux résidant à l'étranger.

Cette forme de dépôts présente l'avantage de garantir aux bénéficiaires la disponibilité de leurs avoirs dans la monnaie de leur choix.

★

Les bénéficiaires pourront en disposer à tout moment et à leur convenance sous forme de :

- ★ *virements libellés en dinars en règlement de toutes sommes dues en Algérie, ou en devises pour être portés au crédit d'un compte de la même catégorie tenu sur les livres d'un intermédiaire agréé ;*
- ★ *transferts à l'étranger sans avoir à en justifier la cause ;*
- ★ *retraits de devises en vue de leur exportation, ou en dinars pour leur utilisation en Algérie.*

★

Par ailleurs, les déposants bénéficient d'une rémunération appréciable, déterminée périodiquement par la Banque Centrale d'Algérie sur la base du taux au jour le jour dans le pays de la monnaie concernée, majorée d'une bonification de 0,5 à 1 point suivant la forme et la durée du dépôt.

Pour cela, il vous suffira de verser au crédit de notre compte chez notre correspondant le plus proche de votre résidence, le montant de votre premier versement, en précisant :

« *Versement à porter au crédit du compte devises à ouvrir au nom de (nom du titulaire) sur les livres de l'agence de (lieu d'ouverture du compte en Algérie)*

★

En même temps que nous vous accuserons réception de votre virement, nous vous communiquerons votre numéro de compte et vous adresserons les formulaires d'ouverture pour compléter votre dossier client.

Pour toutes informations complémentaires, les agences de la Banque Nationale d'Algérie se tiennent à votre entière disposition.



LA BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

De plus en plus vite

La régie Renault a annoncé, ainsi que l'on s'y attendait, du reste, 7 250 suppressions d'emplois pour l'année 1984. Renault envisage 3 500 départs en préretraite dans les usines de Billancourt, notamment, et 3 750 autres, dont 1 650 mises en pré-retraite, du côté de R.V.I. - Vénissieux (Rhône).

Après les 6 000 emplois supprimés par Peugeot-Talbot et les 3 500 par Citroën, les nouvelles décisions prises par la Régie constituent en quelque sorte le coup de grâce porté à un secteur où les licenciements atteignent des proportions particulièrement catastrophiques. Bien sûr, ces décisions sont toujours justifiées par un supposé sureffectif que la Direction de Renault qualifie d'« insupportable ».

En envisageant une convention avec le Fond National de l'emploi pour la mise en préretraite à 50 ans de quelques 3 500 employés, la Direction Renault amorce une première « étape » dans la restructuration des différentes unités. En effet, le plan global intègre un nombre beaucoup plus important de licenciements sous des formes diverses et il va de soi que les premiers concernés par l'ensemble de ces mesures sont de toute évidence les travailleurs immigrés.

Déjà, on sait que les Pouvoirs Publics ont donné leur accord pour la suppression de 5 000 emplois et le premier coup est porté aux unités de Billancourt, Flins, Rueil, Choisy-le-Roi et le Centre approvisionnement, d'une part, ainsi que le réseau Véhicules Industriels d'autre part. C'est ainsi que, dès mercredi 22 février, la Direction de R.V.I. a informé officiellement le comité d'entreprise de la suppression de 3 500 emplois en 1984. Ces suppressions doivent s'établir comme suit : 650 salariés partiront dans le cadre du troisième plan F.N.E. en cours, 1 641 seront concernés par un quatrième plan F.N.E. 200 salariés arriveront normalement à la retraite et environ 1 290 autres pourront bénéficier de primes de reconversion d'un montant maximal de 50 000 F.

Les catégories concernées par les suppressions d'emploi se répartissent de la manière suivante :

- 1 940 ouvriers
- 260 cadres
- 1 550 techniciens et agents de maîtrise.

Comme on le voit, aucune catégorie socio-professionnelle, du moins dans un premier temps, n'est épargnée mais il ne faut surtout pas se leurrer car c'est bel et bien celle des manœuvres et plus encore des O.S. qui sera la plus touchée. L'action de Renault qui vient s'ajouter à celle, non moins grave et contraignante de Peugeot-Talbot et de Citroën, constitue l'amorce d'un affrontement aux conséquences insoupçonnables entre les travailleurs, d'une part, et le patronat plus ou moins soutenu par les Pouvoirs Publics, d'autre part, et entre les immigrés et les syndicats, par ailleurs.

L'expérience de Talbot-Poissy aura été sur ce plan suffisamment révélatrice de l'état d'esprit des uns et des supputations des autres. Force est de constater aujourd'hui que les travailleurs immigrés, et d'abord les ouvriers maghrébins, sont face à leur destin et qu'il leur appartient totalement de défendre

et de sauvegarder tous leurs droits. De ce point de vue, le rôle et l'action des syndicats se sont révélés décevants.

A l'heure actuelle, 9 000 des 24 000 travailleurs de Renault-Billancourt sont en chômage technique. La Direction, quant à elle, réimporte 190 000 véhicules en

1983. La restructuration de l'industrie française étant un sujet très à la mode, la menace qui pèse sur la plupart des emplois se fait de plus en plus pesante, de plus en plus pressante aussi. Hier, c'était Poissy. Demain, ce sera ou Vénissieux ou Billancourt ?...

A.C.

Les pratiques racistes dans certains magasins

Une jeune femme algérienne séquestrée et molestée

Une jeune femme algérienne résidant en France, Mme Houria S., a été séquestrée et malmenée pendant plusieurs heures le lundi 20 février par des employés des magasins « Tati » du boulevard Rochechouart.

Selon Mme Houria S., qui est une cliente fidèle de ces magasins, tout aurait commencé d'une manière anodine : passant devant les magasins, elle a remarqué, sur l'étal extérieur, des foulards exposés. Elle a alors demandé les prix à un vendeur. En arabe, comme elle a l'habitude de le faire dans ces magasins dont la majeure partie de la clientèle est maghrébine. Le vendeur en question s'apprêtait à lui répondre quand un surveillant s'est interposé. S'adressant à Mme Houria S., il lui a enjoint brutalement et en termes injurieux de parler en français. Ce à quoi, Mme Houria S. a répondu poliment qu'elle avait l'habitude de parler en arabe avec les vendeurs et que ceux-ci encourageaient leur clientèle maghrébine à le faire.

Elle reformula néanmoins sa demande en français. Mais cela ne suffit pas à calmer l'ire du surveillant qui continua à proférer des insultes et à tenir des propos racistes.

Puis, aidé de deux autres membres du personnel, il força Mme Houria S. à les suivre à l'intérieur du magasin où il

l'enferma dans un bureau.

Cela se passait vers 11 heures. Mme Houria S., qui est, de surcroît, enceinte, ne sera libérée que vers 16 heures.

Pendant tout ce temps, elle subira des mauvais traitements : propos injurieux, insultes racistes, quolibets et, même, coups. Près d'une semaine après, les bras et le corps de Mme Houria S. étaient encore marbrés de « bleus ».

Vers 15 heures, trois autres hommes, dont l'un se disait inspecteur de police, sont venus rejoindre les premiers. Mais le calvaire de Mme Houria S. qui faillit perdre connaissance à plusieurs reprises, ne se termina que vers 16 heures, lorsqu'elle fut brutalement reconduite à l'extérieur du magasin.

Là, elle rencontra deux Maghrébins qui alertèrent une patrouille de police qui, à son tour, fit appel à

Police-Secours. Mme Houria S. fut alors conduite à l'hôpital Lariboisière, mais seulement après avoir subi les injures de l'un des membres du car de Police-Secours qui, quand elle voulut lui raconter sa mésaventure, lui dit : « Vous, taisez-vous. Vous êtes une Arabe ; on en a marre de vous ».

Mme Houria S. se rendit ensuite chez un médecin qui constata ses échymoses et lui accorda une invalidité temporaire de quinze jours.

Une semaine après, Mme Houria S. était toujours en état de choc et craint beaucoup pour sa grossesse.

Dans le numéro prochain, nous reviendrons plus longuement sur cette affaire et sur certaines pratiques qui semblent courantes dans les magasins en question car on nous a signalé plusieurs cas similaires où des femmes ont été maltraitées pour des raisons futilles.

Avis de recherche

Monsieur Saadi Saci recherche son père Saâdi Lakhdar qui a quitté l'Algérie depuis 1950 et n'a plus donné aucun signe de vie depuis. Toute personne le connaissant ou susceptible de fournir des renseignements le concernant est priée de contacter son fils à l'adresse suivante :

M. Saadi Saci
chez Saâdi Lakhdar.

cafetier à N'Gaous
Batna - Algérie

Contacts

Dame 60 ans, région Marne, cherche à correspondre en français avec monsieur de nationalité algérienne, lecteur de la Semaine, âgé de 50 à 65 ans, seul dans la vie, pour amitié sincère et durable, habitant de préférence région parisienne ou Est de la France.

Ecrire au journal qui transmettra.

Les activités du mois de février

● Réunion du Bureau régional :

Le Bureau régional a tenu une réunion statutaire ayant pour ordre du jour :

- la situation organique : évolution des effectifs et calendrier des réunions statutaires des différentes instances ;
- information - formation : abonnements, réabonnements et diffusion de la presse ;
- état des candidatures recueillies à ce jour pour la formation des P.E.P. ;

— impact enregistré après la tenue de l'assemblée régionale annuelle.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de faire les démarches nécessaires auprès d'un avocat pour assister et orienter nos compatriotes dans les procédures judiciaires et administratives.

En outre, l'accent a été mis sur l'application du programme de la réunion de l'assemblée régionale.

● Semaine culturelle à la Ricamarie :

Dans la localité de la Ricamarie, dans le département organique de Firminy, une semaine culturelle algérienne a été organisée pour faire connaître notre culture, avec une exposition de photos, tableaux, ensemble vestimentaire, ustensiles et bijoux de l'artisanat algérien.

Il y eut également la projection de films algériens. Le tout s'est ter-

miné par un gala de variétés animé par Salah El Guelmi. Les visiteurs, aussi bien Algériens que Français, ont été nombreux.

Nous tenons ici à rendre hommage aux militants de ce département qui ont préparé, organisé et veillé au bon déroulement de cette semaine.

● Assemblées d'information et d'explication des textes du Congrès :

Des assemblées d'information et d'explication des résolutions du 5^e Congrès du Parti du FLN, dont le rôle était de rendre compte à la base et l'éclairer en ce qui concerne l'émigration et son avenir, ont eu lieu dans les localités suivantes :

- Vierzon : assemblée animée par M. Zairi,
- Châteauroux : assemblée animée par M. Zairi en présence de notre consul à Clermont, M. Tolba,
- Vichy : assemblée animée par M. Bouchedda et notre consul, M. Tolba,
- Thiers : assemblée animée par M. Zairi et notre consul, M. Tolba.

— Saint-Etienne : une assemblée d'information a réuni tous les Algériens du quartier de Beaulieu à St-Etienne. Cette assemblée a été animée par le responsable de la circonscription de la Loire. Elle s'est terminée par la projection de films algériens.

Assemblée des élus :

Toujours à St-Etienne, une assemblée a regroupé tous les comités départementaux de la circonscription de la Loire. Elle fut présidée par le responsable de Région en présence de MM. Benlabed, consul adjoint, et Yahia Chérif, vice-consul.

Cette assemblée avait pour ordre du jour :

- l'approfondissement des textes régissant notre organisation,
- l'explication des textes régissant notre organisation,
- la préparation de la XI^e assemblée générale de l'Amical.

Grenoble. L'ordre du jour en était :

- la situation organique,
- la situation socio-économique des Algériens vivant dans le département,
- explication des résolutions du V^e Congrès du Parti du F.L.N.

Lyon :

Plusieurs assemblées et meetings ont été organisés dans le département organique de la Croix-Rousse, à Lyon, pour les travailleurs. Ces assemblées ont été animées par M. Djeribi et, pour les femmes, par Mme Ahmouda.

C.P.

Racisme

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

sursis pour policier « ratonneur »

Le 9 septembre 1981, boulevard de Clichy, on ramassait, vers 7 h du matin, un homme baignant dans son sang, la mâchoire doublement fracturée. Une heure plus tard, on ramassait, non loin de là, un autre homme dans un triste état.

Il s'agissait de deux Maghrébins, Hamed Boumrich et Ali Balas. On aurait pu mettre ces agressions sur le compte de voyous si Ali Balas n'avait pas eu la présence d'esprit de relever le numéro d'immatriculation de la voiture des agresseurs. Une voiture de police. Car aussi étrange que cela puisse paraître dans un Etat de droit qui se respecte, les agresseurs étaient en fait des policiers amateurs de ratonnade.

Au commissariat central du IX^e arrondissement, Ali Balas raconta ainsi sa mésaventure : Vers 6 h du matin, je marchais sur le boulevard. Une voiture de police, une R 18, s'est arrêtée à ma hauteur. Un gardien de la paix en uniforme en est descendu, il m'a demandé mes papiers. Je les lui ai montrés. A ce moment, un deuxième agent est descendu et m'a donné un coup de poing.

La voiture est repartie, mais j'avais eu le

temps de relever son numéro que j'avais noté sur un bout de papier...

Quelques minutes plus tard, j'ai vu venir vers moi trois policiers. Ils m'ont demandé si j'avais pris le numéro du véhicule qui venait de me contrôler ; je leur ai tendu le papier où je l'avais écrit. Ils me l'ont arraché et son repartis en vitesse.

Ces deux « ratonnades » du plus pur style, hélas plus fréquentes qu'on ne croit, ont connu leur épilogue (au moins provisoire) le 22 février devant la 17^e chambre correctionnelle.

Dans le box des accusés, un seul policier, le brigadier Michel Dardeine, « un bellâtre de quarante quatre ans à la fine moustache avantageuse », le décrit « Le Matin », poursuivi, tenez-vous bien, pour « non assistance à personne en danger » alors qu'il commandait la patrouille qui avait commis les deux ratonnades du 9 septembre 1981.

Le réquisitoire du procureur laissait espérer une sanction qui aurait pu servir de dissu-

sion aux (hélas) nombreux policiers amateurs de tabassages d'immigrés. Mais le tribunal a rendu un verdict surprenant : huit mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

En outre, les auteurs directs des agressions n'étaient pas dans le box. On ne pouvait pas les poursuivre, a expliqué le procureur, car la patrouille comprenait quatre policiers et « seuls deux ou trois ont participé à ces violences. Les victimes n'ont pas pu les reconnaître. Comme notre droit ne reconnaît pas la responsabilité collective... »

Morale de cette audience de justice : la peau d'un Maghrébin ne vaut pas cher par les temps qui courent.

Un résident algérien assassiné à Gagny

Un citoyen algérien résidant en France depuis plusieurs années, M. Ali Zouaoui, a été assassiné de deux balles de pistolet à bout portant, le 15 février dernier, dans sa maison, par un inconnu qui a pris la fuite sans être vu.

Le crime a été perpétré aux alentours de 20 h 30, dans le sous-sol de la maison. On pense que la victime a été assassinée alors qu'elle

s'apprêtait à emprunter l'escalier intérieur qui relie le garage en sous-sol à l'habitation.

Sa femme et ses enfants qui se trouvaient alors au rez-de-chaussée, n'ont rien entendu.

Il est vraisemblable que le meurtrier a attendu Ali Zouaoui dans le garage puis, une fois son acte perpétré, s'est enfui par le fond du jardin.

La police a ouvert une enquête.

Maçon de son état, Ali Zouaoui, qui est né en 1943 à Aïn Roua (wilaya de Sétif) et réside depuis longtemps à Gagny, était un travailleur honnête et actif. Il a ainsi construit sa maison de ses mains. Il laisse une veuve et plusieurs orphelins.

Son corps a été rapatrié par avion la semaine dernière.

L'actualité de la Semaine

LES 20-21 MARS AU PARLEMENT DE STRASBOURG

« Les étrangers en Europe : une menace ou un atout ? »

L'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe organisera les 20 et 21 mars prochains au Palais de l'Europe à Strasbourg une confrontation sur le thème « les étrangers en Europe : une menace ou un atout ? ». Cette initiative coïncidera avec la journée internationale de lutte contre le racisme prévue pour le 21 mars.

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, et M. Claude Dejardin, député socialiste belge et président, de la commission des Migrations, des réfugiés et de la démographie de l'assemblée des « 21 », ont tenu, jeudi 23 février à Paris, une réunion d'information au sujet de cette confrontation dont les trois points principaux seront : la présence des étrangers hier et aujourd'hui, l'hostilité à l'égard des étrangers et l'insertion des étrangers dans les sociétés d'accueil. Deux autres réunions d'information de même nature auront lieu à

Bruxelles (6 mars) et Berne (9 mars).

Pourquoi « confrontation » ? M. Dejardin a indiqué qu'il convenait, pour une fois, d'éviter les « bla-bla-bla... » des débats habituels et, au contraire, d'avoir une confrontation d'idées démocratique, c'est-à-dire le témoignage de tous les milieux concernés par la présence des étrangers en Europe et par la montée de xénophobie et de racisme à leur égard.

Le député belge a rappelé que l'assemblée parlementaire européenne s'est beaucoup préoccupée, en 1983, du problème de xénophobie. Il a notamment fait état du rapport Muller — sur les attitudes et mouvements xénophobes à l'égard des travailleurs migrants — qui, a-t-il précisé, a reçu une réponse encourageante du conseil des ministres européens, lequel « a donné des directives pour entreprendre une manifestation publique afin de sensibiliser l'opinion sur ce problème ».

M. Dejardin a conclu par un appel à la presse, « qui a un grand rôle à jouer dans ce domaine ».

Mme Dufoix, quant à elle, a d'abord souligné que la France n'est pas épargnée par les problèmes de racisme et de xénophobie. Ce phénomène, a-t-elle expliqué, « doit beaucoup à l'angoisse devant les mutations (industrielles) présentes et à venir. Les travailleurs peuvent croire que le renvoi des étrangers serait une manière facile de résoudre leurs problèmes. Ils sont induits en erreur par des slogans simplistes qui présentent les étrangers comme la cause du chômage, du déficit de la sécurité sociale ou de l'insécurité ».

Il s'agit de « démonter ces arguments » et d'« éviter leur propagation », a-t-elle déclaré, avant d'estimer que la prochaine confrontation organisée par le conseil de l'Europe « doit permettre de faire progresser le débat ». Mme Dufoix a d'ailleurs considéré que le conseil de l'Europe est un

lieu important pour un tel débat, puisqu'il comprend des pays d'émigration et des pays d'immigration. Le secrétaire d'Etat français, qui a condamné « sans « qui considèrent des hommes comme des marchandises qu'on peut déplacer à tout moment », a dénoncé l'intolérance, « fléau en France » et « menace pour la démocratie ». Mme Dufoix a enfin rappelé l'approche du gouvernement français vis-à-vis de l'immigration (insertion, fermeté devant l'immigration illégale et concertation avec les pays d'origine).

Deux autres manifestations contre la xénophobie auront lieu en 1984, a indiqué M. Dejardin : une grande conférence à Genève, en avril, organisée par le haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies, et un séminaire au niveau gouvernemental, en octobre.

M.A.

PROCHAINE JOURNÉE SUR LES COOPÉRATIONS DECENTRALISÉES

De larges perspectives

La décentralisation des initiatives en matière de coopération internationale fera l'objet d'une journée nationale qui se tiendra le 15 mars prochain à l'Assemblée Nationale et qui sera consacrée à l'information et à la réflexion tant sur les résultats déjà enregistrés que sur les perspectives.

De nombreuses possibilités existent qui pourraient renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les différentes régions de France et celles d'un certain nombre de pays en développement. L'exemple des échanges tant économiques que culturels entre Alger et Marseille (Provence-Côte d'Azur) dans le domaine de l'habitat notamment, ou encore celui qui lie la Bretagne à la wilaya de Annaba en matière de pêche et d'aviculture, prouvent que ces « coopérations décentralisées » sont aujourd'hui une réalité et qu'elles demandent simplement à être étendues ou renforcées.

La journée nationale organisée en mars prochain par l'Association « Initiatives décentralisées pour la Coopération Internationale » vise à faire prendre conscience des expériences et des acquis déjà enregistrés à la fois aux parlementaires et aux responsables des collectivités locales. Elle permet au comité organisateur composé, outre des membres de l'Association, de représentants du ministère de l'In-

terior et de la décentralisation, du ministère des relations extérieures et du ministère délégué chargé de la coopération et du développement, de prolonger les initiatives de janvier 1983 à Thiers, mars 1983 à Montpellier, mai 1983 à Amiens et septembre 1983 à Lorient, d'autant plus que celles-ci bénéficient du concours des pouvoirs publics parce qu'elles représentent un moyen probant de démocratiser la coopération internationale et d'ouvrir d'avantage les régions françaises aux problèmes internationaux et aux échanges responsables avec de nombreux pays...

A.C.

• LE DR. AHMED TALEB IBRAHIMI, membre du Bureau Politique et ministre des Affaires étrangères a effectué, du 20 au 22 février, une visite officielle en Ethiopie.

Cette visite, au cours de laquelle, M. Taleb a été reçu par le président Mangestu Haile Mariam, s'est soldée par la signature d'un protocole d'accord portant création d'une commission mixte de coopération entre les deux pays.

Les deux parties se sont également entretenues des problèmes tchadien, sahraoui et namibien, pour lesquels, souligne-t-on, l'Algérie et l'Ethiopie ont les mêmes

SECHERESSE EN AFRIQUE

150 millions de personnes menacées par la famine

Près de 150 millions d'Africains seront touchés par la famine et la malnutrition en 1984, si la communauté internationale ne leur fournit pas 1,3 million de tonnes de céréales. C'est le S.O.S. lancé lundi 20 février à Addis Abeba par le sous-secrétaire des Nations-Unies et responsable de la commission économique pour l'Afrique, M. Abebayo Adedeji.

Ces prévisions concernent 24 pays où la production céréalière pour 1983 a représenté 3,3 millions de tonnes de moins par rapport à 1981. Selon les chiffres de la FAO, l'aide internationale dans ce domaine n'a pas dépassé les 2 millions de tonnes, alors que 3,3 millions de tonnes étaient nécessaires

pour atténuer les effets d'une longue sécheresse.

C'est d'ailleurs à l'occasion d'une table ronde sur la situation climatique et la sécheresse en Afrique que M. Adedeji a lancé le S.O.S. Les délégués scientifiques d'une vingtaine de pays africains ainsi que les représentants de nombreuses organisations internationales y ont participé.

A l'ouverture de la réunion, M. Abebayo Adedeji a encore déclaré qu'au total, ce sont 34 pays africains qui sont touchés par la sécheresse, laquelle a désormais largement dépassé les limites du Sahel. Le fléau a-t-il précisé, s'est propagé vers le Sud (Angola, Botswana, Lesotho et Swaziland). ■

préoccupations et préconisent les mêmes solutions.

• EN ROUTE POUR LA RFA où il devait effectuer une visite officielle de quatre jours, le président de la République du Mali, le général Moussa Traoré, a fait une escale de plusieurs heures à Alger, dimanche 19 février. Ce fut une occasion pour des entretiens algéro-maliens, ponctués par un tête à tête entre le président Chadli Bendjedid et le Chef de l'Etat malien. Toutes les questions d'intérêt commun y ont été évoquées.

Cette visite, a déclaré à la presse le président Traoré, s'inscrit dans

le cadre des relations d'amitié traditionnelle qui lient nos deux pays.

• LA TUNISIE a désormais deux centrales syndicales. En plus de l'ancienne Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), une nouvelle centrale, l'Union Nationale des Travailleurs Tunisiens (UNIT), vient d'être créée.

A sa tête, M. Abdelaziz Bouraoui qui, en compagnie de six de ses camarades, a été récemment exclu de l'UGTT.

La nouvelle centrale syndicale a tenu son premier congrès constitutif dimanche 19 février à Tunis.

Instruction présidentielle relative à la décentralisation

M. Chadli Bendjedid, président de la République, Secrétaire général du Parti du Front de Libération National, a adressé aux membres du gouvernement et aux walis l'Instruction n° 1 du 8 février 1984 comportant des orientations et directives à l'effet d'approfondir davantage la décentralisation telle qu'elle découle de la charte nationale et de la constitution.

L'Instruction porte également sur la clarification des compétences et responsabilités à tous les niveaux, afin de donner aux structures de l'administration locale une dynamique nouvelle. Elle rappelle, en outre, que la wilaya constitue

un cadre approprié et privilégié d'organisation, de coordination, de suivi et de contrôle des activités déconcentrées et décentralisées de l'Etat.

A cet égard, le wali dispose, aux termes de la législation en vigueur, de larges prérogatives pour lui permettre de concrétiser et de mettre en œuvre, dans la wilaya, l'action du gouvernement dont il est le représentant au niveau local. En conséquence, et en sa qualité de dépositaire légal de l'autorité de l'Etat, il engage directement sa responsabilité devant le président de la République.

Par ailleurs, l'Instruction invite

chaque membre du gouvernement à prendre toutes les mesures de nature à consolider la décentralisation, en accordant notamment aux autorités locales les moyens adéquats avec les objectifs qu'ils sont appelés à réaliser, dans le cadre d'une complémentarité des actions dans chaque secteur de l'activité de l'Etat. L'Instruction présidentielle relève du souci manifeste de la direction politique d'assurer concrètement et d'une manière diligente la mise en œuvre des résolutions du cinquième congrès du Front de Libération National.

(APS)

AU CONSEIL DES MINISTRES :

— Restructuration des entreprises — Programme d'action pour 1984

La restructuration des entreprises et le programme d'action pour 1984 ont été les deux points essentiels inscrits à l'ordre du jour du conseil des ministres du 22 février.

Le ministre de la planification et de l'aménagement du territoire a présenté un rapport sur la restructuration des entreprises, faisant le point sur son état d'avancement. Sa progression régulière, grâce aux efforts appréciables accomplis dans ce sens, a été constatée par le conseil des ministres. Le président Chadli Bendjedid a tenu à réaffirmer la nécessité d'un achèvement rapide de cette opération.

En ce qui concerne le programme de travail du gouvernement pour 1984, le conseil des ministres a adopté vingt deux grands thèmes qui découlent des orientations du 5^e congrès du Parti. Ce programme s'inscrit dans une perspective de rigueur et d'économie et vise à accroître l'efficacité et la productivité, à améliorer le cadre de vie et de travail des citoyens tout en garantissant une étroite coordination intersectorielle.

Le président de la République a particulièrement insisté sur trois points : la discipline et le respect des calendriers arrêtés ; la mobilisation permanente et efficace des structures et des responsables à tous les niveaux ; enfin, l'efficacité et la célérité dans l'élaboration des programmes et, surtout, de leur application.

Préparation du 30^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954

La préparation du 30^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale est entrée dans sa phase active à travers tout le territoire national.

C'est ainsi que plusieurs comités de préparation des festivités ont d'ores et déjà été installés au niveau des wilayas.

Chaque comité, présidé par le wali et composé des responsables locaux, civils et militaires ainsi que des représentants des organisations de masse, est chargé de mettre sur pied un programme de festivités à la mesure de l'événement.

D'autre part, il a été décidé de placer les cérémonies commémorant les dates du 1^{er} mai, du 8 mai, du 5 juillet et du 20 août sous le signe du 30^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954.

Toutes les manifestations (culturelles, artistiques et sportives) prévues auront pour thème principal la connaissance approfondie de l'histoire de notre Révolution, de 1954 à nos jours. Ce dont profiteront, dans une large mesure, nos jeunes qui sont appelés également à célébrer l'« année internationale de la jeunesse » que l'organisation des Nations Unies a arrêtée pour 1984.

cains, arabes et latino-américains ont reconnu la RASD qui a remporté depuis sa création, d'importants succès diplomatiques. Depuis 1980, la République Sahraouie fait partie de l'OUA.

● LA 12^e EDITION DE L'ASSI-HAR N'AHAGGAR de Tamanrasset a débuté le 23 février. Cette grande manifestation économique et culturelle a été inaugurée par M. M'Hamed Hadj Yala, membre du bureau politique, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Une quarantaine d'entreprises nationales et de nombreux pays frères africains participent au « Hassi-Har » (rencontre). Même la France y est représentée, pour la première fois, avec une délégation du département de la Charente.

Par ailleurs, plusieurs troupes nationales et locales, ainsi que des groupes du Mali et du Niger, participeront à un festival de folklore. Autant dire que Tamanrasset, important carrefour de l'amitié et de la coopération Sud-Sud, vivra une manifestation de grande envergure.

● L'ARABIE SEOUDITE vient de notifier à l'Algérie sa décision d'octroyer un don de 500 millions de rials séoudis (700 millions de DA environ) pour la reconstruction de la wilaya de Chlef.

Ces fonds seront utilisés essentiellement à des réalisations concernant l'éducation, la culture et la formation.

● LE CONSEIL DES MINISTRES de l'Organisation de l'Unité Africaine s'est ouvert le 27 février à Addis Abéba. Cette session a été consacrée essentiellement aux questions budgétaires et aux retards des cotisations des pays membres.

Afin de permettre à l'OUA d'éviter d'éventuelles tentatives de division, la RASD a décidé de ne pas participer à ce conseil. Cet esprit de compromis a été largement apprécié, mais il revient à l'OUA d'exiger le même esprit de la part du Maroc qui continue de refuser tout dialogue avec les représentants sahraouis.

Célébration du 24 février

Notre pays a doublé célébré la journée du 24 février, anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (1971) et de la création de l'UGTA (1956).

A travers tout le territoire national, des manifestations ont été organisées à cette occasion : rassemblements de travailleurs dans les entreprises industrielles, tables rondes au sein des unions territoriales, manifestations culturelles et sportives, dépôts de gerbes de fleurs sur les tombes des martyrs de la Révolution...

Ce double anniversaire étant placé sous le signe du travail, tous les travailleurs algériens ont été par ailleurs appelés à une journée volontaire de reboisement et de production sur tout le territoire national.

● LE PEUPLE SAHRAOUI a célébré le 27 février le huitième anniversaire de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

De très nombreux Etats afri-

La levée du corps de Turki Toualbia, assassiné le 14 février à Survilliers dans le Val d'Oise (voir La Semaine n° 73), a été effectuée le 24 février à Paris.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un des fils de la victime, des membres de l'Amicale et du vice-consul de Pontoise.

Turki Toualbia, qui était membre de l'Amicale, laisse une veuve et cinq orphelins à Tébessa d'où il est originaire.

ACCESSOIRES & PIÈCES AUTO

Housses - Auto radio - Alarmes - Systèmes anti-vol
Amortisseurs Koni - Phares blancs « LP » - Bulles

Galleries spéciales - Toits ouvrants

Sirènes électroniques - Tous carburateurs

Peintures au kilo - Equipements auto école

Pièces d'origine : BMW - FIAT - SAVIEM - MERCEDES - RENAULT - PEUGEOT

• PRIX INTERESSANTS

• DETAXE EXPORTATION GARANTIE

• DELAIS LIVRAISON RAPIDES

AUTOTEC

93, av. d'Italie - 75013 PARIS (France)

Tél. : 331.73.56

Islam de toujours et de demain

Dans le cadre d'une quadruple rencontre intitulée « Islam d'hier, Islam d'aujourd'hui », organisée par la « Maison pour Tous » de Saint-Quentin-en-Yvelines (une exposition sur l'Islam — une soirée jeunesse — nouvelle génération et une projection de film « La sœur du Prophète ») avait lieu le 3 février, au centre œcuménique d'Elancourt sous les auspices de l'Association islamique. « Foi et Pratique », une rencontre Islam-Christianisme entre Nadim Oud Dine Bammate, (ancien directeur de la culture à l'Unesco, professeurs d'études islamiques à l'université Paris VII, auteur d'émissions islamiques à la télévision française) et le Père Pierre Lambert, dominicain. Voici ce qu'a dit Nadim Oud Dine Bammate :

L'appel du Coran s'adresse à tous

En venant ici, je ne savais pas du tout ce qui m'attendait... Mais j'ai senti aussitôt combien j'étais dans l'Islam vécu, l'Islam de la communauté. Vous êtes plusieurs du Maghreb, vous êtes Français, vous êtes Africains, moi-même je suis de l'Afghanistan.

Et nous voici réunis, avec nos frères chrétiens, dans un dialogue que je souhaite fraternel et universaliste. En cela, comme eux suivent leur propre enseignement, nous suivons l'enseignement du Coran : l'Islam du peuple, et non pas l'Islam faste, mais l'Islam simple.

C'est l'une des choses qui me frappe toujours le soir à la lecture du Coran : cet appel direct à la conscience de tous les hommes, tous, quel qu'ils soient ; non seulement les habiles, les exégètes, les intellectuels, les cultivés, mais tous les hommes y compris les analphabètes.

D'autre part, je suis frappé de ce fait que le Coran, s'adressant à tous les êtres, aux masses, se trouve à la fois éternellement originel et éternellement actuel.

C'est pourquoi la coupure entre un Islam qui serait traditionnel et un Islam qui serait contemporain me paraît un abus de langage.

Il y a un Islam qui est aimé, respecté et vénéré, et puis il y a un Islam dont on tire parti pour autre chose que l'Islam. Et le critère le plus sûr est le suivant : quand on dit « Bismillah... » de voir si tout le reste en découle de source, ou si la formule est exprimée uniquement par habitude, par routine. Or, la caractéristique de l'Islam, c'est que le « Tawid », l'unité, englobe aussi bien l'être en métaphysique, que l'individu en psychologie, que la communauté en ce qu'elle peut avoir de social. Et l'Islam se présente comme une dimension du monde.

L'Islam est une prise de

conscience, un approfondissement de soi, de l'être et du monde. Et le Coran nous exhorte à regarder les signes autour de nous depuis les prophéties (n'oublions pas que nous avons parmi nos prophètes Abraham, Moïse, Jésus, dont la naissance de la Vierge Marie est répétée, confirmée par le Coran bien des fois).

Donc, l'universalisme du Coran consiste à prêter attention à tous les êtres humains, et même à essayer d'exhorter ceux qui s'égarent pour qu'ils aient une chance de se sauver.

Chaque Musulman, qu'il soit péruvien ou suédois, peut prononcer la Chahada

Quand je suis arrivé ici, j'ai pensé que je me trouvais, en quelque sorte, dans ma communauté. Vous savez que mon pays, l'Afghanistan, passe actuellement par des tourments assez profonds. Mais, je ne fais pas de coupure entre Musulmans d'Asie, Musulmans d'Afrique, Musulmans Arabes ou non Arabes. Dès qu'on prononce la Chahada, on entre dans une fraternité. Et vous savez bien que chaque Musulman, qu'il soit péruvien ou suédois, peut prononcer la Chahada. Et aussi que chaque Musulman doit aller aux postes les plus exposés.

Or, je trouve que d'être ici en France donne une responsabilité particulièrement profonde, parce que nous témoignons de la qualité et de la véracité de notre foi, et nous la partageons avec d'autres.

Un mot me revient en mémoire. Je l'ai lu l'année dernière sur une inscription relativement récente. C'était proche de la tombe de Jahal Al Dine Roumi. Et l'inscription disait : « O vous, qui que vous soyez, protestant, catholique, musulman, ou autre, dès que vous vous tournez, avec une foi sincère, dans une seule direction, celle de l'amour et du partage, vous êtes

des nôtres. »

C'est pourquoi, ici, je ne me sens ni invitant ni invité. La distance entre donner et recevoir s'abolit. Suis-je au côté de celui qui est déjà un ami, face à vous, ou suis-je avec vous, face à lui ? je ne sais plus... Et nous sommes en cercle ; et tout à l'heure le débat ne va pas tant nous opposer que nous réunir, même si nous avons des points de vue très différents.

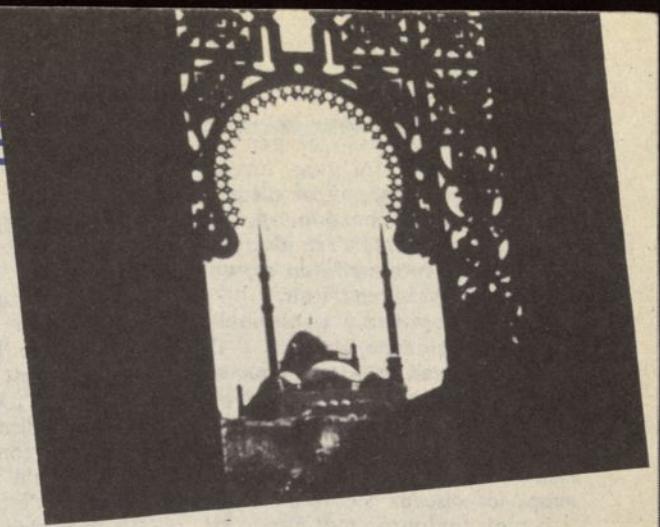
Toute la Terre vous est une mosquée

Je pense à un autre moment, au Maroc, où j'étais invité dans la très grande ville de l'Islam, Fès à un colloque international, et nous parlions de la campagne pour la sauvegarde de Fès. Un groupe d'universitaires — historiens de l'art, archéologues — étaient en train de se casser la tête pour savoir quel était le symbole qui faisait qu'une mosquée était une mosquée, parce que le prototype d'une mosquée, c'est la maison du Prophète. Mais ni le minaret, ni le mihrab, ni le minbar ne sont absolument indispensables. Et, vous savez tous qu'aux premiers temps de l'Islam, Bilal montait sur le toit pour appeler la communauté à la prière. Donc, tout ce qui distingue la mosquée, et plus encore, le dôme, la coupole, tout cela est venu après. Alors, ces savants personnages se demandaient ce qui faisait que la mosquée était, en architecture, un lieu sacré ? Ils m'interrogeaient : « Et vous, qu'est-ce que vous en pensez ? » Je répondis : « Une mosquée est d'abord un lieu où il y a des Musulmans. Si on y est sans y croire, par exemple, juste pour mesurer la distance d'un pilier à un autre, ce n'est pas une mosquée. »

Ainsi, pour moi, les prières les plus émouvantes sont des prières qui ont été faites en dehors des lieux remplis de marbre et d'or, et de décos, non pas dans des mosquées célèbres dans l'histoire de l'Art, mais tout simplement au bord d'une route, à la Mecque, ou dans un garage à Lahore, ou sur un bateau en Mer Rouge et sur le Bosphore. Parce que, où que vous soyez, où que vous vous tournez, là est le visage de Dieu, et toute la terre vous est une mosquée.

A ces différentes prières qui ont compté dans ma vie j'ajouterais celle que j'ai faite, ce soir, avec plusieurs d'entre vous. J'estime que là où des êtres humains sont rassemblés par une même foi, là se trouvent à la fois une mosquée, une église ou tout autre lieu sacré.

Je voudrais que vous ayez une pensée pour les Musulmans de Chine — où j'étais il y a quelques jours — qui se sentent délaissés par tous.



La notion de Transcendance

J'en viens, maintenant, au sujet d'aujourd'hui, auquel je ne pourrai guère apporter qu'une introduction : amorcer le dialogue entre Islam et Christianisme.

Pour que le dialogue soit vrai, il y a deux notions auxquelles le Musulman donne une intonation, une ferveur toute particulière. C'est la notion de Transcendance de Dieu. Il est au-delà de tout : Allah Akbar..., c'est-à-dire que toute familiarité avec le Divin est découragée.

Dieu est toujours au-delà de tout ce que nous L'imaginons, au-delà de notre invocation.

Il est frappant que cette formule de « Allah Akbar » n'est ni un comparatif, ni un superlatif, parce qu'un comparatif, ce serait Le diminuer, mais même un superlatif serait dire qu'Il est le plus grand. Or, Il est au-delà de tout ce que nous pouvons concevoir, imaginer. Cette notion de Transcendance, qui fait que rien ne Lui est comparable apparaît dans notre Chahada : rien n'est divin si ce n'est Dieu... Remarquez aussi que nous utilisons la voie négative : nous ne disons pas ce que Dieu est. Nous disons que rien n'est Dieu.

Cela rejoint la formule de Allah Akbar. C'est la transcendance qui se trouve affirmée avec une grande force. Ce qui signifie que la notion d'incarnation est une notion qui nous est peu familière, si ce n'est étrangère. Néanmoins — je tenais à le souligner — Jésus est affirmé dans le Coran à un rang très élevé. Il est esprit de Dieu, et Sa naissance est miraculeuse.

Il y a deux moments de l'enfance de Jésus selon le Coran qui m'apparaissent impressionnantes. L'un est : lorsque les gens viennent vers la Vierge Marie et demandent : « Qu'est-ce que c'est ? » Elle ne dit rien. Elle se borne à le montrer dans son berceau. Et ce geste féminin de silence démonstratif, du doigt qui montre le mystère au-delà de la parole, c'est un des moments coranique et chrétien qui me touche le plus.

Il y a un autre moment, dans le Coran également. Jésus façonne un oiseau avec de l'argile, de la glaise. Il souffle dedans : l'oiseau s'envole... C'est l'unique fois que de la terre, de l'argile, se trouve animée dans le Coran. Car, vous savez que le Coran s'oppose à tout anthropomorphisme.

Lorsque je suis à La Mecque, je pense souvent : dans cette religion de transcendance, dans cette religion au-delà de toute comparaison, la dernière rencontre, c'est en face de soi un autre croyant qui est venu avec la même intention et qui

prie en face de vous ; ce qui fait que, dans cette foi sans image, sans icône, sans support de méditation, la dernière chose qu'on voit en fin de parcours, c'est un autre être humain, en chair et en os, qui est là, devant vous, en miroir.

Un bref souvenir personnel : quand j'étais jeune étudiant à El Azhar, il y avait, à cette époque au Caire, encore beaucoup de pigeons. Et chaque fois que nous nous prosternions, et que les vêtements touchaient terre, en même temps les oiseaux s'envolaient. Et je pensais toujours : tout être, c'est la gloire de Dieu, et l'oiseau lui-même, en étendant ses ailes... Je m'arrête un instant à cette image : l'homme qui se prosterne et l'oiseau qui s'envole en même temps... Au bruit des vêtements qui tombent au sol s'oppose le claquement des ailes qui montent !

Et la notion d'unité

Après la notion de transcendance, essentielle pour nous, l'autre notion est celle d'unité.

La notion d'unité est peut-être encore plus lourde, plus riche de sens que la notion de transcendance, parce qu'elle a un triple sens : elle a un sens métaphysique, elle a un sens psychologique, elle a un sens social aussi.

Le sens social, c'est que l'Islam se place au-delà de tout particularisme, de race, d'ethnie, de peuple, de nation, et il n'y a qu'une seule nation qui est comme une maison. Tous les êtres peuvent en faire partie.

C'est pourquoi il est anti-musulman d'opposer Arabes et non Arabes, Sunnites et Chiites, Maghrébins, Africains, Arabes, Afghans, Turcs, Berbères, que sais-je encore. On a essayé de fragmenter une unité, de la disséquer en lui appliquant des critères qui ne sont pas les siens. Et on y parvient tellement qu'on est arrivé à faire pénétrer ce particularisme national contre le Tawid, sans se douter qu'on commet le plus grand péché contre l'unité musulmane.

Et là, j'insiste encore que cette dimension de la présence au monde qu'est l'Islam, est un donné fondamental. Et si on est avant tout pharaonique, ou maghrébin, ou turc ou malien, eh bien, on commet un péché contre l'esprit. Certes, l'Islam n'efface pas les particularités, l'Islam est fait de ces différences, il les respecte, à tel point que la plupart ont subsisté, mais elles posent une communauté unitaire, une « Umma wahida ».

Et la réponse la plus forte que j'ai entendue est celle d'un docker dans le port de Mogadiscio, en Afrique orientale. Je lui ai demandé : « Qui es-tu ? ». Par cette question je lui demandais de tirer son passeport et de me répondre, — je dirais — à l'horizontale. Il m'a répondu en se situant à la verticale : « Al Habdullah ! », c'est-à-dire qu'à ma question qui était celle d'une appartenance par le sang, par la race, il m'a répondu très simplement par une glorification de l'être.

Et l'Islam, c'est, au point de vue social, avant tout, cette fraternité universelle, qui s'étend, d'ailleurs, à toute la communauté humaine, qui est amour, qui est solidarité, en

dehors des fragmentations qu'on a voulu y introduire.

L'Islam est un dépassement de soi

Deuxième aspect du Tawid : il s'applique aussi à l'âme individuelle. Nous n'avons pas, dans l'Islam, de hiérarchie. Chaque Musulman est lui-même son propre prêtre, et par là, il n'y a pas d'individualisme. Il est comme une plénitude, comme une totalité, et personne n'a le droit même de lui dire ce qu'est l'Islam - tant qu'il fait correctement tout ce qui lui est prescrit.

L'Islam est, avant tout, un dépassement, il est une solidarité, il est l'accomplissement de certains rites, très simples, peu nombreux, et qui témoignent. Ils témoignent d'un certain type d'homme qui est adonné qui est donné qui est Abdullah, qui est un serviteur de Dieu.

Donc, le problème, c'est de concentrer son âme sur l'essentiel, et d'ignorer, d'abandonner ce qui est extérieur ou marginal. Et le jeûne en est l'expression la plus intense. Souvent, l'on se demande : pourquoi jeûnent-ils ? C'est dur de jeûner quand on est travailleur. Il ne s'agit pas seulement de s'affirmer comme identité culturelle, ou de faire un acte de foi, mais c'est, pendant un mois, se séparer de la vie économique, sociale, politique, matérielle, et d'être un être ; mais il ne faut pas non plus que ce soit un acte d'abandon de nos responsabilités.

Et j'en arrive au troisième point, qui est, lui, métaphysique. De cela je ne dirai qu'une seule chose. C'est que l'un des points où nous étonnons, et presque nous choquons, les Occidentaux, c'est la confusion du temporel et du spirituel. Nous ne faisons pas de coupure entre la raison et la foi, entre le din et le dûna. C'est pourquoi l'une des tendances les plus dangereuses serait de couper l'Islam pour en faire seulement une religion au sens occidental du terme.

Etre Musulman avec plénitude implique également une présence à toute la réalité, à la réalité politique, économique, sociale, culturelle. L'Islam est un fait de culture et un fait de civilisation tout autant qu'une foi.

Alors, il y a une tendance à renvoyer les Musulmans à leurs prières, et pour le reste qu'ils se taisent, qu'ils ne pensent pas, qu'ils ne parlent pas, qu'ils ne critiquent pas !

Or, l'Islam veut que chaque être soit totalement présent à lui-même pour l'offrir au-delà de lui-même. Donc, il y a une unité qui fait que l'être humain n'est pas plus décomposé en facultés, la raison, la foi... que la Umma wahida ne peut être dissociée en éléments. Et dans ce Tawid le din et le dûna sont tellement intégrés que l'acte de travail n'est pas différent de la foi du mystique, de la science du savant.

Le professeur n'est pas un habile qui connaît l'alphabet, la rhétorique ; et l'enseigne aux enfants. Le professeur, c'est un être humain qui s'adresse à d'autres êtres humains pour les amener à la plénitude.

L'autre jour, en Chine, dans une

grotte taoïste, on m'a dit : aucune vérité, en fin de compte, ne peut être passée d'un être à un autre, comme une pierre ou un paquet bien ficelé. Tout ce qu'on peut faire est de réveiller le tigre qui dort en chacun de nous !

Ceci est vrai de l'enseignement, quel qu'il soit.

Et l'enseignement islamique, ce n'est pas l'école d'ingénieurs pour les fils de familles riches, et la Madrassa pour les autres. Mais c'est que la foi, la Madrassa, les sciences d'ingénieurs, forment une seule voie droite. Et là, l'unité prend un sens à la fois social, politique, économique.

Le travail, l'acquisition des biens ne sont pas des choses à abandonner, à délaisser. Pas plus que la réflexion politique. Ils doivent entrer dans une vision globale de soi-même, de l'être, et aussi du monde. Et c'est cela qui est demandé à chaque être : d'aller au bout de soi-même, et même de se dépasser.

On traduit souvent Islam par soumission. Je le traduirais aussi par dépassement de l'humain. Parce que le mot de Allah Akbar et la Chahada signifient exactement cela.

Sur un milliard de Musulmans un demi-milliard ont moins de 21 ans

Trois remarques pour terminer.

Premièrement : Il y a, en ce moment, selon les estimations, les Musulmans disent un milliard, d'autres disent 800 millions de Musulmans. Or, 9 de ces Musulmans sur 10 ne sont pas Arabes. Donc, le monde Arabe représente une minorité dans le monde Musulman : 1 sur 10 ! Et les plus grandes concentrations de Musulmans se trouvent à Java et au Pakistan. Cela, il ne faut pas l'oublier.

Cependant, chacun de nous doit être quelque peu Arabe dans son âme et dans sa culture. Et, moi-même, j'ai été, il y a bien longtemps, à El Azhar ; j'y ai étudié l'arabe. Je me sens très proche de la forme de vie arabe : je crois qu'une sensibilité qui serait coupée de cet univers, ne serait-ce qu'à la lecture quotidienne et répétée du Coran, et ne serait-ce que par les prières, serait déracinée.

Mais nous sommes aussi enracinés dans l'humain et dans l'amour de tous les êtres. Et nous avons une chaîne de prophéties qui fait que nous sommes reliés au Christianisme : nous n'en sommes pas coupés.

Il faut penser aux enfants

Il y a, également, un autre fait qui est très évident : selon des statistiques officielles : sur le milliard de Musulmans, 500 millions ont moins de 21 ans. Donc, l'Islam n'est pas une nostalgie de vieillards, c'est une affaire de jeunes. Et même une affaire d'enfants qui descendent dans les rues. Il faut aussi beaucoup penser à eux.

Et l'un des drames de nos communautés, c'est que les parents n'ont souvent plus grand chose à dire aux enfants, que le courant ne passe plus... Or, j'ai beaucoup d'estime et de respect pour ces enfants qui ruent dans les bran-

cards, qui essaient de comprendre, et qui ont des parents qui ne leur disent que : haram, haram, haram ! - C'est interdit. C'est interdit. C'est interdit ! Cela veut dire qu'une grande leçon d'unité de soi est transformée en un rituel d'interdictions. Et les enfants en arrivent au désespoir. A ce moment-là, ils se tournent vers toute idéologie, ou bien, seulement, ils jouent au billard électrique.

J'ai rencontré un jour — certains savent que je fais des émissions islamiques à la Télévision — donc, un chauffeur de taxi qui, me reconnaissant, me dit qu'il était de Tizi-Ouzou, et me demanda si j'accepterais de venir partager son repas d'Iftar. « Je viendrais, dis-je, avec joie ». Chemin faisant, il me raconta qu'il avait un fils, et que ce fils était resté à Tizi-Ouzou. Alors, je lui ai dit : « Est-ce que ça ne vous est pas pénible qu'il soit loin ? » Il me répondit : « Qu'est-ce que ça fait loin ? Il est près de moi parce qu'il continue à vivre en union avec moi. Il serait loin de moi s'il était dans un café de l'autre côté de la rue ! »

Donc, la notion de loin et de près a un sens culturel sensible et affectif qui n'est pas seulement le sens géographique.

C'est pourquoi, au-delà de cette histoire, la communauté musulmane actuelle doit se rappeler que les puissants, les riches ne dureront pas, que ce sont de tout jeunes qui prendront la relève, et que nos futurs gouvernements, actuellement, sont dans les écoles. Et on aura beau leur parler de l'Islam, s'ils ne se reconnaissent pas dans cet Islam-là, ce sera inutile. Il est très important de penser à eux. En Amérique, un jour, on m'a emmené devant une télévision. Et l'on m'a dit : « Qu'est-ce que vous pensez de tel ou tel président, de tel ou tel roi ? » J'ai répondu : « Moi, ce qui m'intéresse, ce sont ceux qui vont les renverser ! ». Et je pensai aux enfants, je pensai aux petits, aux écoliers. Ce sont eux qui vont venir. Et s'ils acceptent, c'est une chose ; s'ils refusent, ce sera une autre. Mais la parole sera à eux.

L'Islam demain

Ce qui fait que même si ce que je dis est très provisoire, en réalité, il n'y a pas un Islam classique et un Islam moderne. L'Islam est l'Islam. Il n'a pas à justifier son passé, pas plus qu'il n'a à justifier son avenir.

Il demande tout simplement à être vécu ; car une civilisation abandonnée, ce n'est pas une civilisation inadaptée, c'est une civilisation qu'on n'aime plus.



La causerie de Nadim Oudine Bammate fut suivie d'un débat animé qui se poursuivit tard dans la nuit.

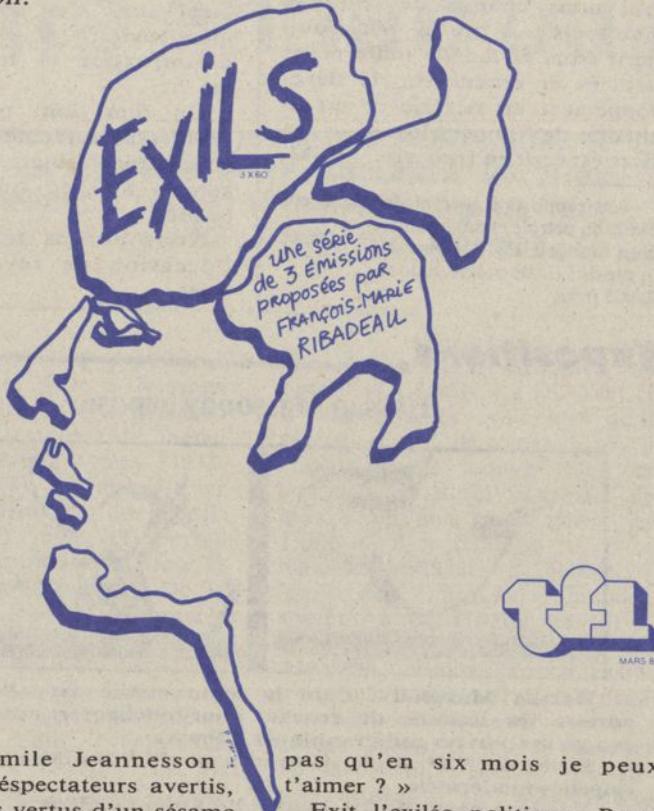
Et chacun s'en alla comme si son âme s'était plus profondément ouverte aux dimensions de l'univers et à l'insondable amour de Dieu.

Denise Barrat

« Exils » sur TF 1

le cimetière des éléphants

François-Marie Ribadeau nous propose trois émissions dans la série « exils ». Le responsable de l'unité de programme documentaire n'est autre que Jean-Emile Jeannesson.



* Jean Emile Jeannesson Pour les téléspectateurs avertis, ce nom a les vertus d'un sésame qui ouvre les portes du petit écran. N'en déplaise aux esprits chagrins ! Forts de ce postulat, regardez la série « exils », programmée sur TF 1 à partir du 16 mars. On y parle Portugal, Pologne, Vietnam, Sénégal, Argentine et... Algérie. Pour n'avoir vu que les émissions « Argentine » et « Algérie », je ne peux donc parler... que de ce que j'ai vu.

Argentine alors ? Une émission qui aurait pu aussi bien s'intégrer — en tout bien tout honneur ! — dans la série « Résistances » ou magazine « sept sur sept » ou dans le magazine dominical d'A2. Tout ça pour dire la poignante émotion ressentie en écoutant Laura raconter — son emprisonnement dans le « Goulag » — n'y a-t-il pas d'autre terme plus approprié ? — sud américain qu'étaient les geôles de l'Argentine d'avant Alfonsini — celle des généraux. Témoignage fort que celui de cette femme qui parle de son mari « disparu », de ses enfants qu'elle n'a pas connus, parce que les geôliers les lui ont arrachés.

Une émission riche en émotions, d'autant qu'on est d'avance de tout cœur acquis à la victime...

Du drame du peuple argentin, en arrière plan, l'émission glisse vers le simple registre du témoignage d'une mère à la recherche — plus exactement à la découverte — de ses enfants qu'elle veut à tout prix retrouver dans son exil en France. Un des enfants lui dira : « Après 13 ans d'absence, tu ne veux

pas qu'en six mois je peux t'aimer ? »

Exit l'exilée politique. Reste la mère face à son apprentissage de maman, parlant du père absent que les enfants n'auront jamais connu. Et ne connaîtront jamais.

HASSAN, RACHID ...

L'Algérie alors ? C'est Hassan, d'une part. Aziz, Abdennour et Rachid, d'autre part. Deux générations confrontées aux problèmes de l'exil. Hassan, le père, Aziz et les autres, enfants de « la 2^e génération ». Deux phrases pour résumer l'itinéraire de l'un et des autres. Hassan (parlant de l'Algérie) : « C'est le cimetière des éléphants ». Une façon à lui, l'ancien qui a bourlingué en terre d'exil, de renouer, une bonne fois pour toutes, avec les racines qu'il a laissées, « là-bas », au pays. Parlant des jeunes : « leur pays ? Ils seront chez eux dans n'importe quel pays où ils peuvent se réaliser ».

La mère, elle, a planté dans le modeste jardin qui entoure la maisonnée de la menthe, du mimosa et des lauriers. « Pour se rappeler le pays qu'elle a quitté ».

Quant aux gamins, ils sont Algériens plus vrais que nature ; c'est-à-dire qu'ils vivent le pays, la patrie, à l'intérieur d'eux-mêmes. Même si l'un d'entre eux lâchera face à la conjonction du quotidien et de la réalité « franco-française » :

La France ? « Je ne peux pas dire que c'est mon pays, mais c'est aussi mon pays parce que c'est là que sont mes habitudes ».

Aziz, lui pense à une autre Amérique. La vraie ! celle qui donne la chance à tous. Pays mythique, sans doute. Mais pour le moment, la France, pour lui c'est un peu l'Amérique des... pauvres. La vraie... reste à découvrir. Encore un immigré en perspective !

Le reste de l'émission est du même tonneau, c'est-à-dire un cru millésimé qui fera date dans la mémoire télévisuelle. Seule ombre au tableau : le hasard de la programmation a

placé cette série à une heure où sur la chaîne concurrente, Pivot officie dans sa messe littéraire hebdomadaire. Et l'on sait, par expérience, que Pivot a de nombreuses ouailles et fidèles. Autant de téléspectateurs qui manqueront le rendez-vous avec « exils » ? Ce serait vraiment dommage !

L.A.

« Exils »
TF1 - 21 h 50
16 mars - 23 mars et 30 mars.

« Silence on tue ! » sur FR 3

Compartiment sadiques

* « Compartiment tueurs », le titre a déjà servi. Mais pour l'assassinat de notre compatriote Habib Grimzi, qui a connu la mort atroce que l'on sait, le 15 novembre dernier, dans le train Bordeaux-Vintimille, peut-être faudrait-il parler, concernant les quatre candidats légionnaires, de « Compartiment sadiques ».

Le témoignage d'un voyageur, témoin de cette hallucinante nuit de carnage, paru dans « Libération » du 22 novembre dernier, a donné un éclairage atroce à l'événement où il est apparu que les assassins n'étaient que des brutes sanguinaires

« Ce n'est pas notre affaire », disaient certains voyageurs. Le lendemain, au petit matin, on avait retrouvé le corps de Habib Grimzi gisant dans son sang, près du ballast.

Vendredi 2 mars, FR 3 consacre à cet atroce fait divers, son magazine « Vendredi ». Le titre de l'émission est « silence, on tue ! »

Les journalistes du magazine ont retrouvé trois témoins. Parmi eux, certains n'ont témoigné qu'à la condition expresse que leurs visages n'apparaissent pas à l'écran. Ils ont peur d'être reconnus et craignent des représailles. De la part de qui, vous demandez-vous ? Nous aussi. Trois témoins, et seulement trois, alors que le wagon où s'est déroulé le crime était bondé. Puisqu'on vous dit : « Silence, on tue ! »

Grand écran

communiqué

JEUNES D'ICI, FILMS D'AILLEURS

Dans la réalité d'une France de plus en plus multiculturelle, les enseignants rencontrent dans leurs classes des enfants d'origines diverses, enfants venus d'ailleurs, enfants nés ici mais appartenant à une autre culture, tous riches par leur famille, d'un passé conscient ou non. C'est cet ailleurs, ces cultures à la fois si proches et si éloignées de nous que les Rencontres Audiovisuelles voudraient faire connaître grâce aux films présentés, et à travers ces films, être, au mois de mars, un lieu de dialogue.

Mardi 28 février 1984 - 14 heures

Enfants immigrés de Belleville (vidéo 00 et groupe d'information du XX^e).

Mercredi 29 février 1984

Journée de sensibilisation à une approche interculturelle - projections et débats destinés aux chercheurs, enseignants, cinéastes.

9 heures

- A Belleville, des enfants (association Sésame - Cefisem - ISM)
- Enfants d'ici et d'ailleurs (Cefisem)
- Présentation des recherches de l'I.N.R.P.

14 heures

- Les enfants immigrés II (D. Lévy, G. Combes - CNDP)
- Chorba à la menthe (R. Elkaim-Bollinger, T. Agopian - CNDP)
- C'est madame la France que tu préfères (Farida Belghoul)

Vendredi 2 mars 1984

14 h 30

- Récit d'un voyage : Kim de Nanterre à Fédrun (J. Codou, J. Marguerite - CNDP)
- Notre cité à Saint-Florent-sur-Cher (M. Presles, J.-P. Sultan - CNDP)

Lundi 5 mars 1984 - 9 h 30

Mardi 6 mars 1984 - 9 h 30 et 14 h 30

- Le Troupeau (Zeki Okten - Yilmaz Guney - Turquie)

Jeudi 8 mars 1984 - 14 h 30

Vendredi 9 mars 1984 - 9 h 30 et 14 h 30

- Alyam Alyam (Ahmed el Maanouni - Maroc)

Pour tout renseignement, prière contacter

Ministère de l'Education Nationale - I.N.R.P. - C.N.D.P.

Rencontres Audiovisuelles du 29 rue d'Ulm

29 rue d'Ulm - Paris 5^e - Tél. 329.21.64 poste 355

Les rapports
franco-algériens
depuis 1962
*un travail
de synthèse
méritoire*

* Les relations algéro-françaises sont une question en permanente actualité. Pour mieux appréhender cette actualité et comprendre les différentes expressions sous lesquelles elle peut se manifester, il faut avoir pris connaissance du cheminement de ces relations depuis que l'Algérie et la France se parlent d'Etat à Etat. Il faut, par conséquent, avoir lu l'ouvrage de Inga Brandell (1).

Les accords d'Evian signés



après plus de sept années de guerre, les accords de coopération de 1965, les hydrocarbures, le vin et les échanges com-

Assises anti-racistes

* Les 16, 17 et 18 mars prochain se tiendront à la Maison de l'Unesco à Paris, les assises nationales contre le racisme. Ouvertes à tous les anti-racistes, ces journées se tiennent sous l'égide du MRAP et verront la participation des Partis politiques, des syndicats, des associations d'immigrés et des associations humanitaires.

En outre, six forums sont prévus. Ils traiteront des questions spécifiques.

Pour tout renseignement, prendre contacts au 89, rue Oberkampf - 75011 Paris. Tél. : (1) 806.88.00.



merciaux les flux migratoires, les relations entre gouvernements et peuples, tout y est. C'est un travail de synthèse méritoire qui a été accompli par l'auteur pour nous permettre de nous éclaircir les idées sur ce sujet.

La lecture de ce livre est d'autant plus intéressante que l'écrivain est une suédoise — ce qui nous change des auteurs habituels — qui a beaucoup écrit dans sa langue maternelle, articles et études sur le développement en Algérie et sur la théorie de l'impérialisme — son livre est écrit en français. M.M.

— Les rapports franco-algériens depuis 1962, du pétrole et des hommes. Inga Brandell, Ed. l'Harmattan 7, rue de l'Ecole polytechnique 75005 Paris

* « Laisse béton », film de Serge le Peron sortira en salle le 14 mars prochain. Co-produit par FR3, l'ONCIC et Marion-Film, il raconte l'histoire de Brian, Nourredine et Djahid, des adolescents qui vivent dans l'univers bétonné des banlieues.

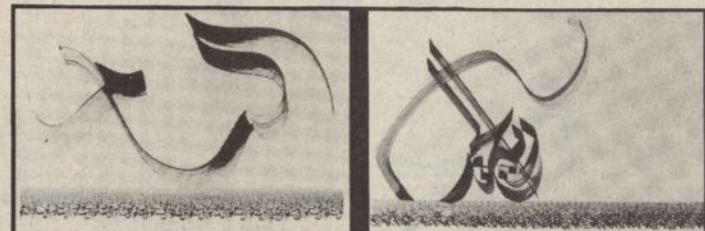
La cité, la zone, l'école, la famille... ça défile sur un arrière-fond de grisaille. Comment alors s'en sortir ? Comment éviter les pièges de la délinquance et la marginalité ?...

Un film dont on nous dit qu'il est rondement mené et superbement interprété par des gamins tout en superbe et en bagout.

Nous aurons bien entendu l'occasion de revenir sur le sujet.

Expositions

Hassan Massoudy expose



Hassan Massoudy, dont la main manie avec dextérité et adresse les Kalams de roseau pour enchanter notre regard, expose ses œuvres calligraphiques à Paris.

Scribe du XX^e siècle, Hassan a su allier tradition, rigueur et exigence moderniste.

A voir, à partir du 1^{er} mars à l'« Orient Galerie », 9, rue des Grands Augustins - 75006 Paris.

LE CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN

présente :



AKSOUH

Exposition du 1^{er} au 31 Mars 1984
au

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN

171, rue de la Croix-Nivert - 75015 Paris

Tél : 554.95.31

Métro : Boucicaut

MOURAD FERGUENE

Cette année ou jamais

L'Algérie a un champion qui sommeille. Il a toutes les qualités pour atteindre les plus hauts sommets, mais il attend depuis des années qu'on veuille bien lui donner sa chance.

Champion d'Afrique amateur (1978), ceinture d'Or à Bucarest (1979), médaille d'Or à Djakarta (coupe du président) la même année, champion d'Algérie (1973, 74, 76, 77 et 78), 144 victoires sur 150 combats. Au-delà de ce palmarès élogieux, tous les sportifs algériens connaissent bien le boxeur Mourad Ferguène. De la classe et une trempe de véritable champion ! Pourtant, depuis plusieurs années, Mourad attend désespérément de pouvoir gravir l'échelon qui lui permettrait de se mesurer aux meilleurs mondiaux de sa catégorie (Moyens). Il est d'autant plus impatient qu'il vient d'avoir ses 29 ans et qu'il ne lui reste plus guère de temps — 2 ou 3 ans à peine — pour réaliser son rêve : disputer le championnat d'Afrique et entamer la course au titre mondial.

10 COMBATS EN 4 ANS

Tous ceux qui ont vu Ferguène sur le ring savent qu'il est capable d'aller loin. A condition, toutefois, qu'on lui donne l'occasion de boxer au plus haut niveau. Ce qui n'est pas le cas depuis longtemps.

L'activité de Mourad, dans les rangs des amateurs en Algérie, était réduite à quelques combats internationaux au sein de l'équipe nationale. A peine deux ou trois sorties par an. Au plan national, presque rien : les galas étaient

rares et personne, en outre, ne désirait se « frotter » à lui. Tant et si bien qu'après avoir jugé qu'il végétait et que, de toutes façons, il n'avait rien à prouver chez les amateurs, il décida justement de faire valoir son talent parmi les « pros ». Il a fallu un an pour régler les problèmes de licence. A la fin de l'année 1979, le voilà sociétaire du « Ring de Montreuil », un club bien connu des Algériens, puisque l'ancien champion Ould Makhlofi y était passé il n'y a pas si longtemps.

Jean Traxel, le célèbre manager de Montreuil, s'occupa spécialement de Mourad en qui il avait une confiance totale. « Il m'a très bien reçu ; sans lui, il y a longtemps que j'aurai arrêté la boxe », nous a

confié Ferguène. Un seul problème, cependant, et le même qui s'est posé à lui lorsqu'il était amateur : les adversaires l'évitent. « Mon problème constate-t-il avec une certaine tristesse, c'est que les meilleurs Français refusent de boxer avec moi ; ça ne leur rapporte ni argent ni galon dans la poursuite de leur carrière ».

En effet, Mourad n'est pas classé et, en tant que tel, intéresse très peu les boxeurs qui visent une carrière internationale. Lui-même, qui nourrit des ambitions amplement justifiées, n'a rien gagné, au plan de sa carrière, des dix combats (dix victoires, dont huit avant la limite) qu'ils a disputés parmi les « pros », depuis 1979. Sinon, bien sûr, d'avoir démontré à chaque fois qu'il est un authentique champion.

Telle est la situation dans laquelle se trouve actuellement Mourad. Il est considéré comme un champion en puissance, certes ; mais, les portes lui sont fermées, car il n'est pas classé. Et dans le monde de la boxe, il faut être officiellement coté pour avoir l'occasion de gravir les échelons.

CETTE ANNÉE OU JAMAIS

Pourtant, tout pourrait s'arranger assez facilement. Il suffirait que Mourad dispute le championnat d'Afrique pour être classé, d'office, dans les douze premiers de sa catégorie. Ensuite, la voie conduisant au championnat du monde s'ouvrirait automatiquement devant lui.

La chose est d'autant plus faisable que le titre africain des Moyens est vacant depuis un an et demi. Après que l'ancien détenteur, le

Maamar Boukerrou



Camerounais Jean-Marie Enrébé, ait changé de catégorie pour passer dans les Mi-lourds.

Les instances sportives de notre pays, seules, sont en mesure de lui fournir cet indispensable tremplin. Mourad a pris tous les contacts nécessaires à Alger, mais, malheureusement, rien n'est fait pour le moment. Le combat que la FAB lui a organisé au mois d'août dernier, à la salle Harcha contre un boxeur marocain, n'a pas eu de suite.

Pourtant, Ferguène ne désespère pas tout à fait. Il ne peut pas s'imaginer que les responsables de la boxe algérienne lui refusent le coup de main dont il a tant besoin. Lui, qui a porté très haut les couleurs nationales et qui a toujours continué, en tant que « pro », à être un digne ambassadeur de l'Algérie. Lui pour qui la devise « Ferguène, c'est l'Algérie » n'est jamais circonstancielle. Car, entre autres, il n'a pas hésité un seul instant à rejeter toutes les propositions financières des grandes marques de vêtements sportifs qui l'ont sollicité pour qu'il porte leurs peignoirs sur le ring. Le peignoir aux couleurs nationales a pour lui une valeur que personne ne pourra jamais monnayer.

Tel est Mourad. Un boxeur dont l'Algérie peut être fière et qui peut compter sur lui pour la représenter dignement, à tout moment, en tout lieu.

Personne n'ose croire que les siens lui refuseraient leur aide. La seule question qui se pose est de savoir si elle arrivera à temps. Car, Mourad, à 29 ans, estime lui-même qu'il ne lui reste que deux ou trois ans au maximum et que si le championnat d'Afrique n'est pas organisé cette année ce sera trop tard.

En attendant, malgré un job contraignant, il continue à s'entraîner quotidiennement. Il ne lui faudrait pas plus que quatre mois et quelques combats, pense-t-il, pour se préparer spécialement en vue d'un championnat d'Afrique.

Ferguène, champion d'Afrique en 1984 et placé sur les rails qui conduisent au titre mondial ? Qui ne serait pas heureux si cela se réalisait ?

M.A.



Maamar Boukerrou

Fiche d'identité

- Mourad
- FERGUENE
- Né le 21 Janvier 1955 à Alger
- Marié
- Catégorie : Moyens

Palmarès

- 1978 : champion d'Afrique (amateur)
- 1979 : ceinture d'or à Bucarest
- Fin 1979 : médaille d'or à Djakarta (coupe du président)
- Professionnel depuis 1980
- 140 combats en amateur : 134 victoires, 5 défaites et 1 nul.
- 10 combats en « pro » : 10 victoires, dont 8 avant la limite.
- Champion d'Algérie 1973, 74, 76, 77 et 78.



Maamar Boukerrou

Boxe

TOURNOI AU 24 FEVRIER

L'Algérie première

Avec cinq médailles d'or, l'équipe nationale « A » s'est classée première du tournoi international de boxe du 24 février.

Commencé le 18 février, ce tournoi auquel ont participé les boxeurs d'une dizaine de pays (voir La Semaine n° 74) a pris fin le 23 février avec les finales.

Les cinq médailles d'or algériennes ont été remportées par Abed (51 kg), Said Azzedine (57 kg), Korso (60 kg), Zaoui (75 kg), et Moussa (81 kg).

La sélection italienne, avec 4 médailles, et la sélection algérienne du Centre, avec deux

médailles, se sont classées deuxième et troisième.

Un « Ko » dans la catégorie des super-lourds, trois combats arrêtés avant la limite sur blessures dans les catégories des 48 kg, 54 kg et 60 kg, et deux forfaits chez les 63,5 et 91 kg ont été les faits marquants de ce tournoi.

La révélation de ce tournoi a été sans nul doute le jeune Bennour (67 kg) de la sélection algérienne du Centre qui, en battant en finale Hadj Allah de l'équipe nationale « A », a confirmé son excellente prestation

de mardi face à un autre international « A » et ex-champion du monde militaire et champion du monde arabe : Bessad.

Moussa de la sélection algérienne « A » et l'italien Manfredini, dans la catégorie des 81 kg, ont livré le meilleur combat de la soirée. Le premier par sa technique raffinée, le second par son courage puisqu'il résista durant les trois rounds aux séries de coups que lui a assenées son adversaire. Comme à l'accoutumée, Moussa a démontré une fois de plus ses réelles capacités techniques et

physiques qui lui ont permis de faire largement la différence.

Un autre combat a également tenu ses promesses : celui qui a opposé, dans la catégorie des 51 kg, Dali, de la sélection Ouest, à Abed, de l'E.N. algérienne. Les deux pugilistes ont gratifié le nombreux public d'un beau combat.

L'expérience de Abed a finalement prévalu devant le jeune Dali encore junior qui n'a nullement démerité.

Zoubiri, dans la catégorie des 54 kg n'a pas fait le poids devant le syrien Talabi.

Football

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Cinq « Pros » parmi les 22 sélectionnés

Onze des joueurs qui ont participé au mondial 1982 en Espagne, dont cinq professionnels, et quatre titulaires de l'équipe nationale « espoir » font partie des vingt-deux sélectionnés pour la phase finale de la 14^e coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en Côte d'Ivoire du 3 au 18 mars prochains.

Ne manquent à l'appel que Assad, qui souffre toujours de sa blessure, Merzkane, opéré du poignet, et Kouici et Bensaoula en méforme. Les « 22 » sélectionnés sont :

Cerbah, Drid, Kadri, Guendouz, Chaïb, Mansouri F., Korichi, Bouras, Megharia, Sadmi, Kaci Saïd, Fergani, Belloumi, Tlemcani, Bencheikh, Yahi, Jafjaf, Menad, Madjer, Bouiche, Lefdjah, Zidane.

La 22^e journée du championnat national

Bien que battu par l'USM El Harrach par deux buts à un, le GCR Mascara occupe provisoirement la première place du classement, à l'issue de la 22^e journée du championnat d'Algérie de première division disputée le 24 février.

Résultats

CM Belcourt 1 — CSO Chlef 0

ASC Oran 1 — EP Sétif 0

WKF Collo 2 — ESM Bel Abbés 1

ESM Guelma 1 — MP Oran 0

MP Alger — RS Kouba : reporté

JE Tizi Ouzou — WO Boufarik : reporté

JS Bordj Menaiel 0 — MA Hussein Dey 0

USM El Harrach 2 — GCR Mascara 1.

Classement

1. GCR Mascara : 49 pts (22 matches)
2. USM El Harrach : 48 pts (22 m.)
3. JE Tizi Ouzou : 45 pts (20 m.)
4. ESM Bel Abbès : 45 pts (22 m.)
5. MP Alger : 44 pts (21 m.)
6. CSO Chlef : 44 pts (22 m.)
7. ASC Oran : 43 pts (22 m.)
8. CM Belcourt : 43 pts (22 m.)
9. WO Boufarik : 42 pts (21 m.)
10. EP Sétil : 42 pts (22 m.)
11. RS Kouba : 41 pts (20 m.)
12. MA Hussein Dey : 41 pts (22 m.)
13. JS Bordj Menaiel : 41 pts (22 m.)
14. ESM Guelma : 39 pts (21 m.)
15. WKF Collo : 39 pts (22 m.)

TROISIEME AU TOURNOI DE PARIS

la JET étonne et séduit

Bravo la JET ! c'est le moins qu'on puisse dire après la remarquable prestation des champions d'Algérie dans le tournoi de football de Paris qui a eu lieu les 14 et 15 février dans le tout nouveau Stade omnisports de Bercy.

Pensez donc. Les hommes de Khalef ont tenu en échec les Allemands de Hambourg, champions d'Europe en titre, par 3 à 3 (buts de Belahcène à la 2', Aouis à la 21' et Barris à la 28'), puis les Français du Paris Saint Germain par 2 à 2 (buts de Belahcène et Bahoul).

Grâce à ces deux nuls, la JET accédait, à l'étonnement général, à la poule finale en compagnie de l'AS Monaco et de Hambourg.

Un léger passage à vide dû sans doute à la fatigue empêchera les Tizi-Ouziens de résister jusqu'au bout aux Monégasques qui l'emporteront par 3 à 2 (buts de Roux à la 1', Bijotat à la 11' et Krauze à la 15' pour Monaco ; de Barris à la 2' et Bahoul à la 13' pour la JET), ils se reprendront cependant contre Hambourg, au cours de la seconde rencontre de la finale, qu'ils tiendront de nouveau en échec par 2 à 2 grâce à deux buts de Barris et Belahcène.

Classée troisième de ce tournoi qui réunissait des clubs prestigieux comme Fluminenses du Brésil, Hambourg, le PSG, Monaco et Bordeaux, la JET a enthousiasmé les connaisseurs.

Excellent, séduisants, étonnantes, les spécialistes n'ont pas été avares de louanges pour saluer le comportement des Algériens, notamment celui du capitaine d'équipe Barris et du gardien de but Amar qui fut d'ailleurs sacré meilleur gardien du tournoi.

Ceci posé, il convient de remettre l'événement à sa juste place. Il s'agissait, il faut bien le préciser, d'un tournoi de football en salle. Une compétition qui n'est pas vraiment comparable au football classique. Les matches, de deux mi-temps de 14 minutes chacune, se jouent, en effet, sur un mini-terrain de 60 m sur 30 entre des équipes de sept éléments chacune (un gardien de but et six joueurs de champ). En outre, l'entraîneur a, à tout moment, la latitude de changer autant de joueurs qu'il veut.

Même si les règles de la Fédération internationale de football en salle n'ont pas été appliquées à Bercy, le Tournoi de Paris a bien montré les caractéristiques de ce genre de compétition : rythme intense, forte concentration des joueurs autour du ballon et participation constante de ceux-ci à l'action, prééminence du jeu en déviation et des enchaînements rapides aux dépens des longues percées et des efforts de longue haleine.

Toutes choses qui ne peuvent qu'avantagez des joueurs comme les Algériens, virtuoses du dribble, spontanés, maîtres des enchaînements rapides, et plus à l'aise dans des efforts intenses et brefs que dans les efforts soutenus.

Meziane Abtout